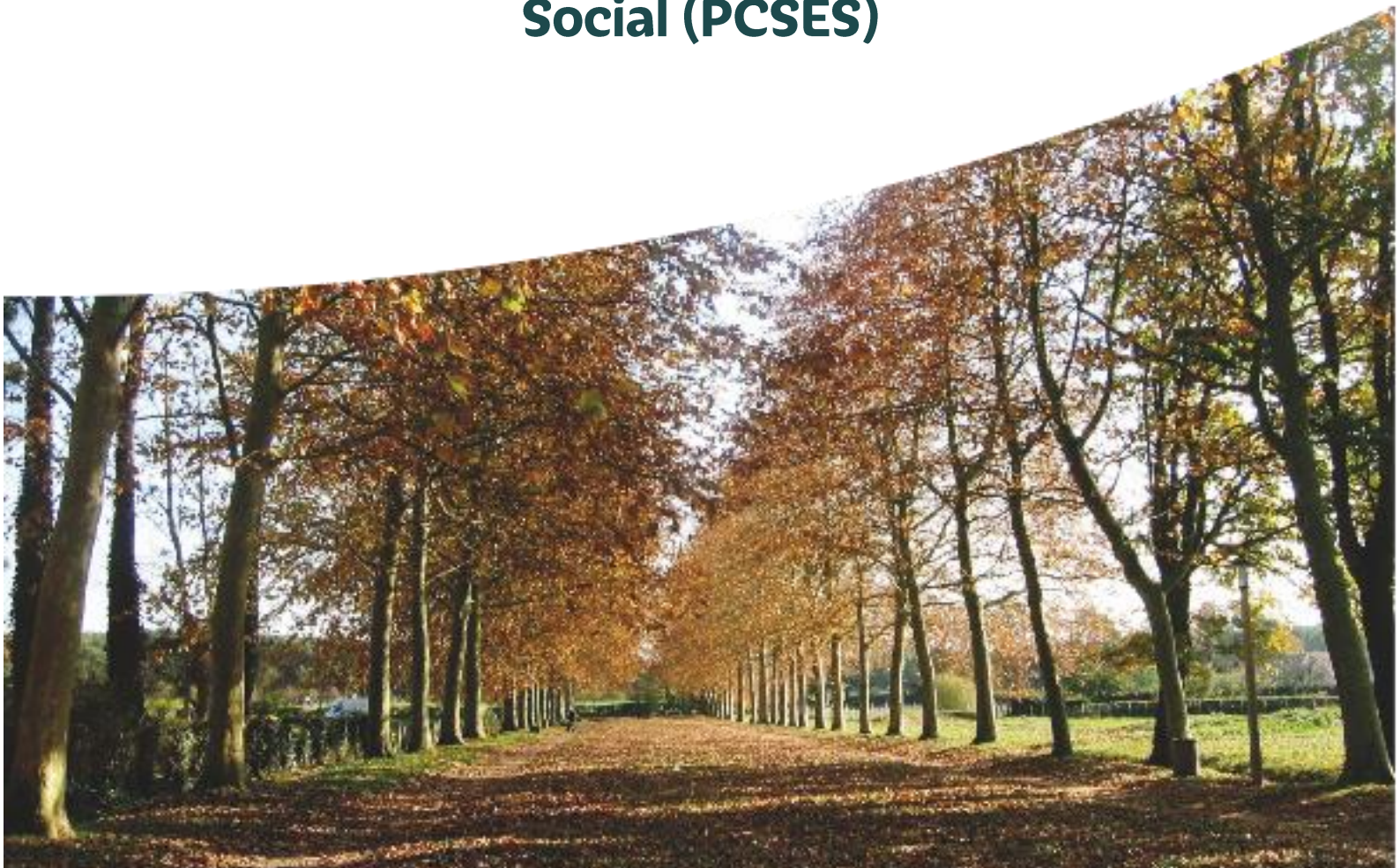




Ludo-médiathèque

**Projet Culturel Scientifique Educatif et
Social (PCSES)**



SOMMAIRE

1. ETAT DES LIEUX	4
1.1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	4
1.1.1. <i>La présentation d'Ecommoy</i>	4
1.1.2. <i>La population</i>	5
1.1.3. <i>L'économie</i>	6
1.1.4. <i>L'accessibilité</i>	7
1.2. L'ENVIRONNEMENT SOCIOCULTUREL, EDUCATIFS ET ASSOCIATIF	8
1.2.1. <i>Les services et équipements existants</i>	8
1.2.2. <i>L'action culturelle</i>	10
1.2.3. <i>Le réseau des bibliothèques</i>	12
1.2.4. <i>L'absence de services plébiscités</i>	13
1.3. LA BIBLIOTHEQUE ACTUELLE	15
1.3.1. <i>Historique</i>	15
1.3.2. <i>Bâtiments actuels</i>	15
1.3.3. <i>L'équipe</i>	17
1.3.4. <i>Les horaires</i>	18
1.3.5. <i>Acquisitions et collections</i>	18
1.3.6. <i>Informatisation et numérique</i>	20
1.3.7. <i>Publics et fréquentation</i>	21
1.3.8. <i>Action culturelle (animations et médiations)</i>	23
1.3.9. <i>Moyens et actions de communication</i>	23
1.3.10. <i>Les éléments financiers</i>	23
2. ANALYSE CRITIQUE	25
2.1. LES FORCES	25
2.2. LES FAIBLESSES	25
2.3. ELEMENTS DE COMPARAISON	26
3. LA LUDO-MEDIATHEQUE DE DEMAIN	28
3.1. LA LUDO-MEDIATHEQUE DE DEMAIN	28
3.1.1. <i>Les enjeux et les orientations stratégiques</i>	28
3.1.2. <i>Les objectifs opérationnels</i>	29
3.1.3. <i>Le bâtiment</i>	37
4. BUDGETS PREVISIONNELS EN INVESTISSEMENT ET EN FONCTIONNEMENT	42
4.1. INVESTISSEMENT	42
4.1.1. <i>Les travaux</i>	42
4.1.2. <i>Les équipements</i>	42

4.2.	FONCTIONNEMENT	43
5.	LES ANNEXES	45
5.1.	RESSOURCES HUMAINES	45
5.2.	FRISE CHRONOLOGIE DU PROJET ET DE SA CONCERTATION	47
5.3.	TABLEAU DES CAS D'USAGE.....	48
6.	NOTE COMPLEMENTAIRE, SUITE AUX EVOLUTIONS DU PROJET	50
6.1.	UNE DIRECTION UNIQUE DE L'EQUIPEMENT	50
6.1.1.	<i>Un organigramme fédérateur et polyvalent</i>	<i>50</i>
6.1.2.	<i>Une animation culturelle centralisée.....</i>	<i>51</i>
6.2.	UNE EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE : +45%	51
6.2.1.	<i>Entrée libre : 26h et accueil de groupe : 8h</i>	<i>51</i>
6.2.2.	<i>Quels seront les services ouverts au public</i>	<i>52</i>
6.3.	DES ESPACES VERTS DEDIES A LA LECTURE	53

1. Etat des lieux

1.1. Contexte socio-économique

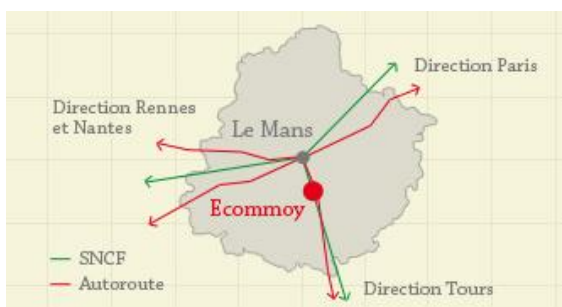
1.1.1. La présentation d'Ecommoy

Bordée par la Métropole du Mans, au nord, et la Forêt d'Exception de Bercé, à l'est, entre les vallées du Loir et de la Sarthe, respectivement situées au sud et à l'ouest, Écommoy offre à ses habitants un cadre de vie de qualité. Elle est dotée d'espaces naturels, de voies d'accès rapide vers Tours et le Mans, ainsi que d'équipements structurants à vocation intercommunale (collège, centre aquatique, espaces France services, gare, pistes cyclables...).

La cité écomméenne compte plus de 4 800 habitants (en voie d'atteindre prochainement le seuil des 5 000 habitants). Elle porte des ambitions inédites en matière de culture, d'innovations durables, d'aménagement urbain en vue de satisfaire l'ensemble de sa population. A cette fin, Ecommoy s'appuie, entre autres, sur le programme national « Petites villes de demain » dont elle est lauréate sur son territoire communautaire.

La Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois rassemble 8 communes et près de 20 000 habitants ; Écommoy en est la ville principale et le siège. Elle assume en outre les fonctions de chef-lieu de canton.





La Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois fait partie du Pays du Mans, regroupant 6 communautés de communes et représentant ainsi environ 321 000 Sarthois (la moitié de la population du département).

Par son positionnement, ses équipements et son attractivité, Écommoy est considérée comme un pôle d'équilibre dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays du Mans.

1.1.2. La population

Si la Sarthe a perdu des habitants, Écommoy fait partie du tiers des communes sarthoises présentant toutefois un solde de population positif. La commune bénéficie d'un solde migratoire excédentaire traduisant son attractivité.

En effet, le rayonnement d'Écommoy dépasse ses frontières communales. De par ses fonctions de ville centre et ses équipements intercommunaux, elle exerce son aura sur l'ensemble du territoire de l'Orée de Bercé-Belinois.

Population	Écommoy (72124)	Sarthe (72)
Population en 2019	4 744	566 412
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2019	166,5	91,3
Superficie en 2019, en km ²	28,5	6 206,0
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %	0,3	-0,1
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %</i>	-0,3	0,1
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %</i>	0,6	-0,2
Nombre de ménages en 2019	2 159	252 699

Sources : Insee, RP2013 et RP2019 exploitations principales en géographie au 01/01/2022

Toutefois, les communes limitrophes constituent l'aire d'attraction la plus captive.

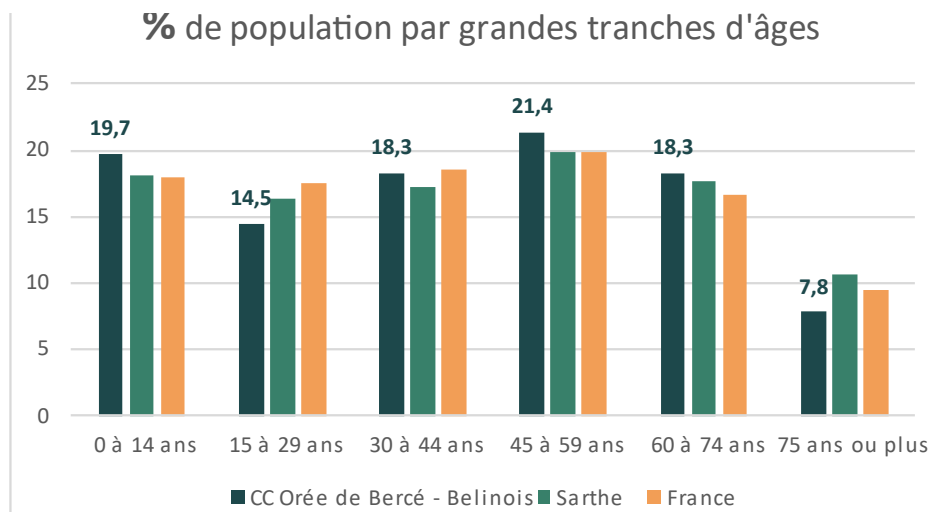
En outre, au regard des infrastructures déjà en place, puis de celles à venir, le public visé prioritairement par la ludo-médiathèque est circonscrit aux communes de Saint-Biez-en-Belin, Saint-Ouen-en-Belin et Marigné-Laillé.

Ne bénéficiant toutefois d'aucune aide intercommunale, le futur équipement ne concurrencera pas l'offre des autres communes et entend répondre au besoin de **7 000 habitants**.

Écommoy	Marigné-Laillé	Saint-Biez-en-Belin	Saint-Ouen-en-Belin	Nombre d'habitants potentiel
4 744	1 611	706	1 322	8 383
Nombre d'habitants captifs retenu			7 000	

Les dernières statistiques de l'INSEE indiquent une tendance au vieillissement de la population à Ecommoy, avec une baisse du nombre d'enfants par ménage et de nouveaux arrivants qui ne sont pas des « primo-accédant » (prix du foncier élevé).

Sur l'ensemble de la zone d'attractivité (5 communes précitées), la proportion de « très jeunes » surpasse les taux départementaux et régionaux.



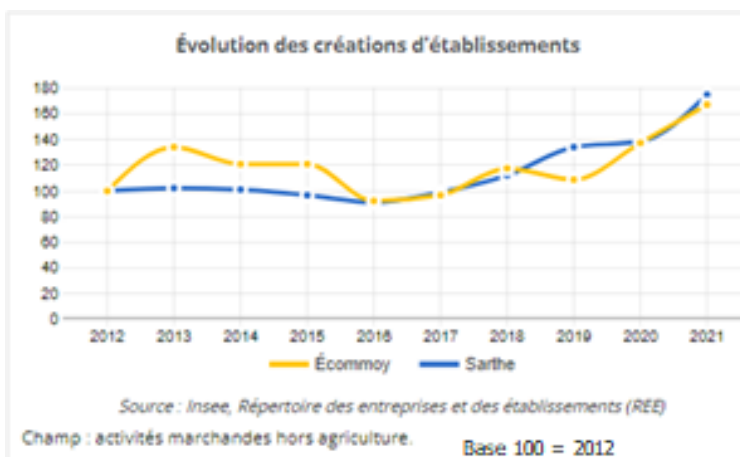
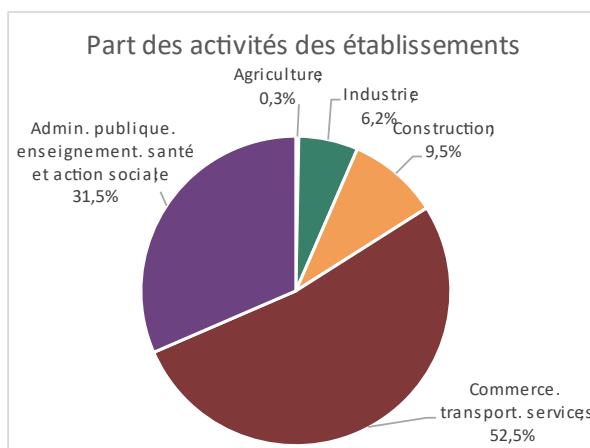
1.1.3. L'économie

Le territoire est largement polarisé par l'agglomération mancelle en termes d'accès à l'emploi même si son influence diminue quelque peu avec l'éloignement (71% des actifs résidents vont travailler hors de la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois).

Ecommoy comptabilise près de 1400 emplois au sein des 300 établissements (activités des établissements détaillées ci-dessous).

Le graphique présentant l'évolution des créations d'établissements à Ecommoy depuis 2012 réaffirme la dynamique d'attractivité évoquée supra (la désindustrialisation s'est arrêtée en 2013).

A l'échelle de l'aire d'attractivité, au sein des 5 communes, 425 établissements emploient près de 1800 emplois.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019 et Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2020

1.1.4. L'accessibilité

En termes de mobilité, Ecommoy bénéficie d'une desserte multimodale.

La D338 constitue un axe majeur (10 600 véhicules par jour) ; porte d'entrée depuis le Mans Métropole et Tours, en passant par Montval-sur-Loir, elle est aussi une « colonne vertébrale » viaire connectée au réseau secondaire irrigant la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois. Doublée par l'A28, qui dispose d'un seul échangeur au sud-est d'Ecommoy (entre 10 000 et 15 000 véhicules par jour).

La gare TER constitue également un atout considérable pour le territoire, via la ligne Tours-Le Mans, puis Caen (12 à 13 trains aller-retour par jour). Avec l'ouverture de la halte ferroviaire hôpital-université du Mans qui sera mise en service le 28 août 2023, Ecommoy sera relié directement au pôle Universitaire du Maine (effectifs : 13 000 étudiants, 1 110 personnels).

La commune met en outre, à disposition de la population, un service public d'auto-partage ; deux voitures électriques Mouv'N Go peuvent être louées au pied de la mairie.

1.2. L'environnement socioculturel, éducatifs et associatif

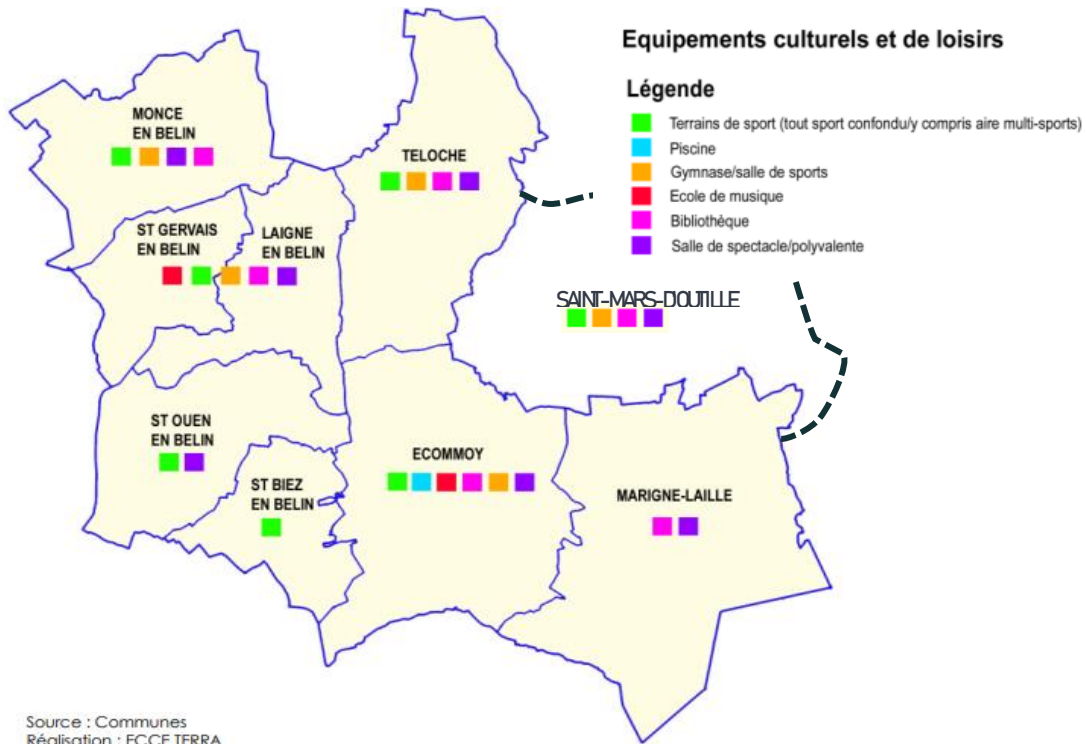
1.2.1. Les services et équipements existants

Le projet de ludo-médiathèque, localisé en orange sur la carte, prendra place au cœur d'équipements structurants de la ville d'Ecommoy, matérialisés par un symbole de localisation bleu-vert. Tous sont localisés dans un rayon de 800 mètres à pied du site étudié.



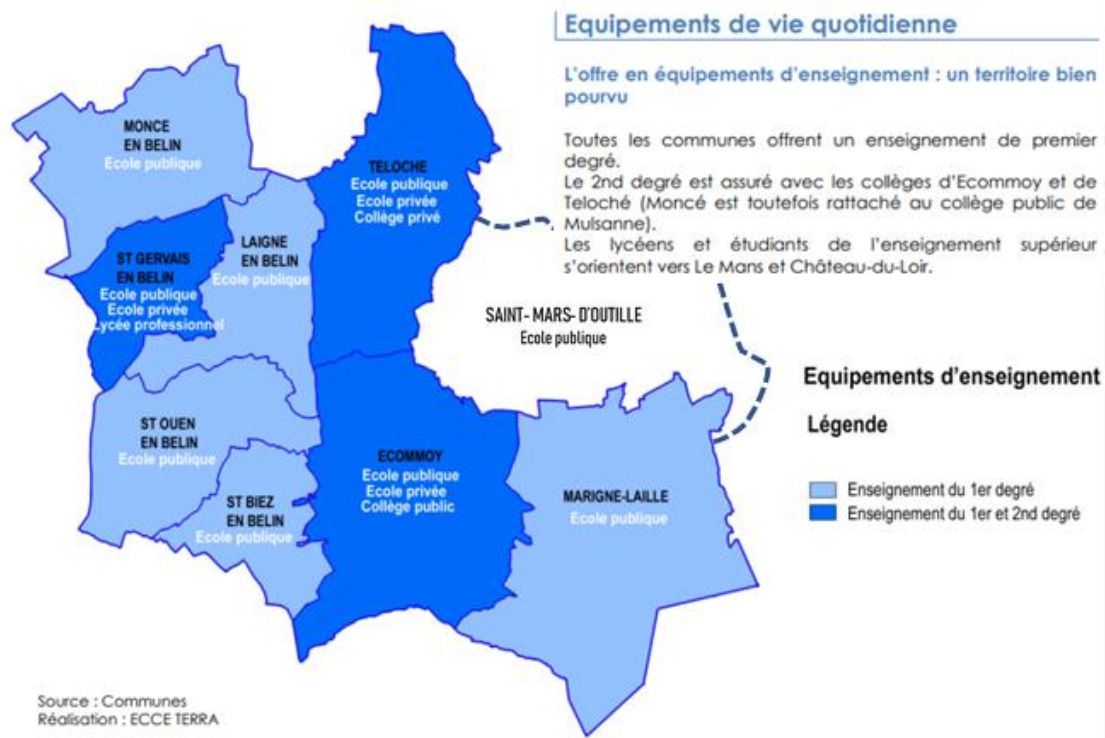
Ecommoy a la chance d'avoir un tissu associatif important et varié. 58 associations couvrant des domaines comme les loisirs, les sports, le social, la vie scolaire, la culture et encore les anciens combattants qui œuvrent au travail de mémoire. Toutes ces associations sont des partenaires importants pour la vie de la commune.

Les équipements de l'Orée de Bercé-Belinois sont de 5 bibliothèques (extrait du diagnostic du PLUi) auxquels a été adjoint la commune voisine de Saint-Mars-d'Outille



Les

établissements scolaires de l'Orée de Bercé-Belinois (extrait du diagnostic du PLUi)



1.2.2. L'action culturelle

Ecommoy propose une programmation culturelle riche. Des temps forts marquent l'année, comme la semaine de lutte contre les discriminations en mars, la foire à l'artisanat et la fête de l'Ecoparc en mai, la semaine des Sciences et le salon du jeu en octobre et la fête de l'automne.

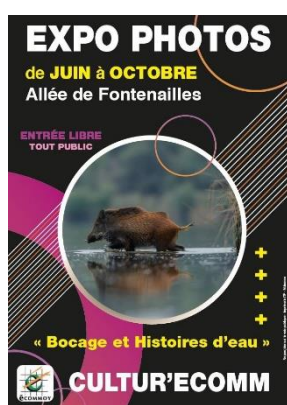
De nombreuses autres animations culturelles et artistiques accompagnent les événements récurrents : la fête de la musique, la fête nationale du 14 juillet, les journées du patrimoine et Noël.

La commission municipale « culture » composée de 15 élus et l'ensemble des services de la commune y contribuent, particulièrement les agents de la bibliothèque et de la micro-folie. Selon les thématiques, les services de la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois du numérique, du tourisme, du développement durable, de la charte forestière, de la communication et de l'école de musique s'associent aux équipes communales.

Le tissu associatif écomméens est également particulièrement actif en la matière, Anim'Ecommoy organise des séances de cinémas, l'association des commerçants participent à la fête de l'automne,

La programmation est établie de façon à proposer, a minima, une animation chaque mois (sauf août). Elle se veut éclectique par les formats proposés et les thèmes abordés. En 2023, ont été et seront proposés :

- 12 animations micro-folie (thèmes "Invitation aux voyages", "Explorer ses émotions face à la nature", "Représenter le monde", "Affirmer sa différence" ...)
- 9 concerts pour accompagner les événements précités
- 6 concerts classique (trio, quator... piano, instruments à vents...)
- 4 spectacles de chants (chorale, récital de Brel et Barbara...)
- 2 projections-débats
- 2 expositions
- 3 café-concerts (dont un jeune public)
- 2 pièces de théâtres
- 2 spectacles humoristiques
- 2 grands jeux (escape game et jeux de rôle)
- 1 spectacle de contes
- 1 spectacle de danse de flamenco



L'activité culturelle est relativement répartie tout au long de l'année, un tiers est organisé par la bibliothèque actuelle et sera par conséquent intégrée aux animations de la ludo-médiathèque.

Une partie des manifestations est organisée en extérieur ou, ayant d'importants besoins en surface (utilisation de la salle polyvalente des 4 Vents), elles demeureront sur leur lieu d'accueil historique.

En revanche, à ce jour une part élevée d'événements ne dispose pas de site satisfaisant aux besoins d'accueil de spectacles plus intimistes ou d'expositions qualitatives... et aurait toute sa place dans le futur projet.

Ci-dessous les estimations de report vers la ludo-médiathèque :

Animations culturelles en 2023		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Aurient toute leur place dans le projet de ludo-médiathèque	Réalisées dans bibliothèque actuelle					1	1	3		1	1			7
	Réalisées ailleurs			1	2			1		2	2		1	9
	Expositions		1	1			1	1	1	1				6 mois
Non réalisable dans le projet		1		2	1	4	3	2		1	1	3	1	19
Autres animations associatives (cinéma, spectacle, fête du jeux...)														10
Total des animations prévisibles dans la ludo-médiathèque par an														26

Animations culturelles prévisionnelles 2024 <small>Le programme sera étoffé</small>		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Aurient toute leur place dans le projet de ludo-médiathèque	Réalisées dans bibliothèque actuelle					1	2			1	1			5
	Réalisées ailleurs		1	2	2		1	1		2	1	1		11
	Expositions						1	1	1	1	1	1		6 mois
Non réalisable dans le projet		1	1		1	3	1	1		1		1	1	15
Autres animations associatives (cinéma, spectacle, fête du jeux...)														10
Total des animations prévisibles dans la ludo-médiathèque par an														26

Les animations spécifiques de la bibliothèque actuelle sont détaillées au point 1.3.8. Action culturelle (animations et médiations).

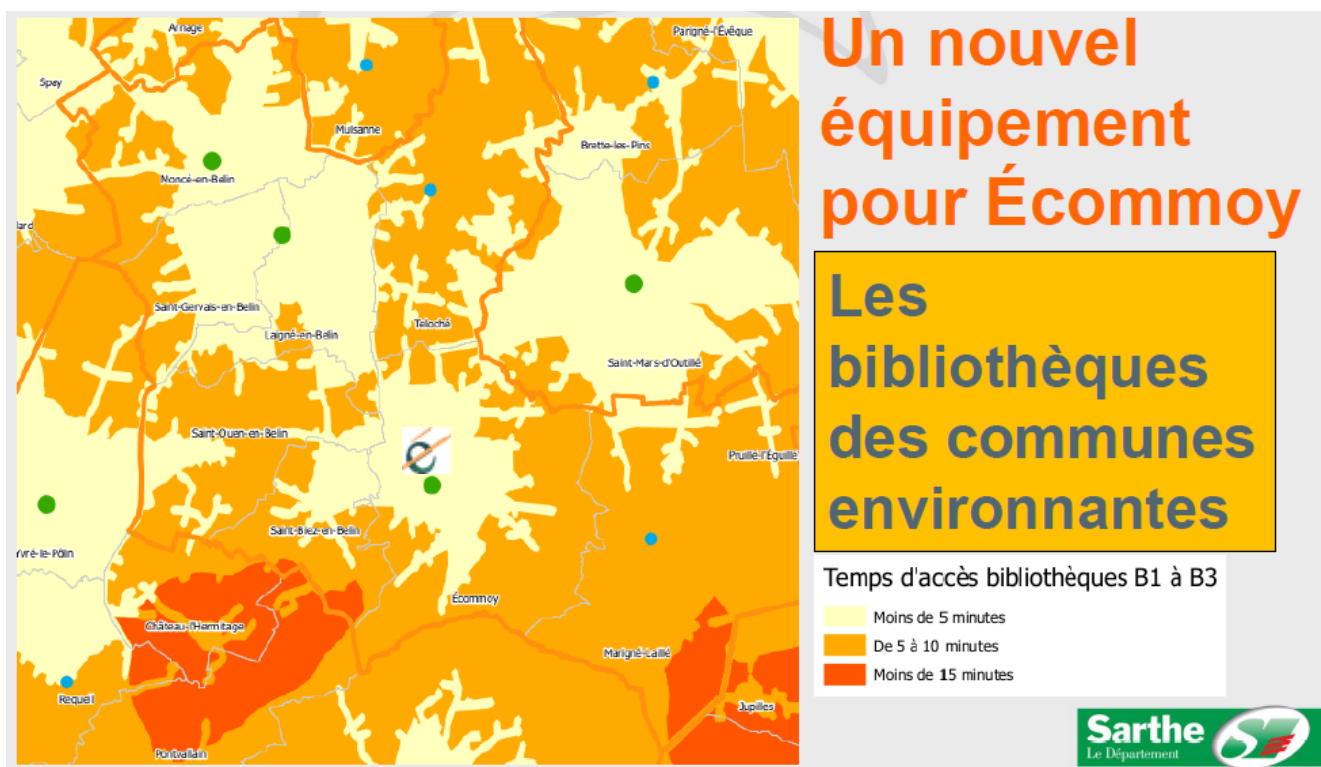
1.2.3. Le réseau des bibliothèques

La Bibliothèque Départementale de la Sarthe (BDS) propose une multitude de services que la bibliothèque d'Écommoy exploite activement ; elle prend part, entre autres, à de nombreux projets collaboratifs.



Source : Diagnostic réalisé par Sarthe Lecture et présenté en Conseil Municipal du 16 novembre 2020

Le maillage des bibliothèques dans cette partie sud de La Sarthe est satisfaisant. Bien que Teloché (à 8,5 kilomètres) porte un nouveau projet, celui-ci n'entamera pas l'aire d'attractivité de l'opération.



Le diagnostic réalisé par Sarthe Lecture identifie 3 grands enjeux :

- Numérique : la bibliothèque connectée : intégrer le numérique dans l'ensemble des activités de l'établissement : ressources en ligne, réseaux sociaux, éditorialisation de contenus, médiation et accompagnement des usagers, animations...
- Publics : la bibliothèque pour tous : favoriser la fréquentation de la bibliothèque par tous les publics : publics éloignés et publics empêchés, la bibliothèque hors les murs, recherche de partenariats institutionnels et associatifs, sociologie des institutionnels et associatifs, sociologie des publics...
- Services, une palette diversifiée : proposer des services adaptés à de multiples attentes : politique tarifaire, horaires d'ouverture, intégrer les usagers dans le fonctionnement, identifier des profils d'utilisateurs.

Les préconisations sont reprises dans l'analyse critique de la bibliothèque actuelle au point 2.3. Eléments de comparaison "Cible à atteindre".

Source : Diagnostic réalisé par Sarthe Lecture et présenté en Conseil Municipal du 16 novembre 2020

1.2.4. L'absence de services plébiscités

1.2.4.1. *Ludothèque*

Aujourd'hui, il n'y a pas de ludothèque à Ecommoy. Il existe en revanche un public pour le jeu, mobilisé depuis des années par le Salon du jeu et du joueur, qui se déroule sur un week-end chaque automne dans la salle polyvalente des 4 Vents. La Guilde du Roussard, association écomméenne y est particulièrement active et propose, en outre, chaque semaine des temps de jeux (jeux de rôle et jeux de société) dans une salle de l'école de musique.

Au sein du territoire de l'Orée de Bercé-Belinois, un seul acteur est identifié : la ludothèque ambulante du Belinois qui est un service communautaire rattaché au local jeune de Saint-Ouen-en-Belin (à 5 kilomètres d'Ecommoy), ouvert aux jeunes du CM2 à 17 ans, le mercredi et le samedi en journée, le vendredi en soirée. Le fonds de jeux de la ludothèque ambulante y est stocké. Il est constitué de 165 jeux de société et de jeux vidéo, accessibles pour une pratique sur place.

La ludothèque ambulante intervient auprès des écoles et lors de soirées jeux dans les communes de l'Orée de Bercé-Belinois.

Ces 2 structures seront des partenaires de la future ludo-médiathèque :

- La Guilde du Roussard utilisera les locaux pour ses activités associatives et animera régulièrement des événements d'initiation aux activités de jeu
- La ludothèque ambulante pourra réaliser ses animations dans la future ludo-médiathèque

1.2.4.2. Fab Lab

La culture numérique est l'un des 10 enjeux stratégiques du département et les Fab Lab, de par leur vocation qui peut se résumer en 3 mots (Apprendre, Faire & Partager), sont un vecteur essentiel de la diffusion de cette culture.

C'est pour cette raison que La Villette et le ministère de la culture, dans son offre Micro-folie proposent un module "Fab Lab" qui est un prolongement naturel des modules "Musée numérique" et "Réalité virtuelle".

Des attentes en termes d'expérimentation sont fortes, notamment avec les ressources humaines mises à disposition par le Département (conseiller numérique) ; une offre numérique de type Fab Lab pour soutenir la promotion de la culture numérique, l'innovation et à l'occasion, l'entrepreneuriat.

1.2.4.3. Co-working

Une étude d'opportunité, avec diagnostic territorial et enquête usagers, a été réalisée entre 2019 et 2020 pour la création d'un réseau de tiers-lieux au sein de la Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois. Sur la commune d'Ecommoy, des besoins ont été identifiés pour une vingtaine de postes de travail (salariés en télétravail et travailleurs indépendants).

Ecommoy ne peut cependant pas avancer seule sur ce projet, la compétence « développement économique » étant communautaire.

1.3. La bibliothèque actuelle

1.3.1. Historique

Fondée par une écomméenne, Mme Provost, dans les années 1990 et initialement installée dans des locaux exigus au sein de l'ancienne mairie, la bibliothèque a été transférée rue des Perrières dans l'ancienne école maternelle privée en 1997. Précédemment gérée par l'Association *Les amis de la bibliothèque*, la bibliothèque est devenue un service municipal en mars 1998.

La commune d'Ecommoy a signé en avril 1998 une convention avec le Conseil Général de la Sarthe et la bibliothèque départementale de la Sarthe portant création d'une bibliothèque relais à Ecommoy. Cette convention permet à la bibliothèque de bénéficier : de services (prêt de documents, service de navette...) ; d'actions de formation, d'aides et de conseils techniques ; d'animations (prêt d'outils et subventions)

La bibliothèque municipale a été inaugurée en février 1999, elle porte le nom de sa fondatrice-associative Mme Simone Provost.

En décembre 2021, dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » la commune a eu la possibilité de répondre à un appel à projet national pour le développement des micro-folies.

Dans le cadre du projet politique de développement de la culture et du numérique, le conseil municipal a acté en 2020 qu'un module Micro-folie avait toute sa place dans le développement de l'offre culturelle. Le choix a été effectué de ne pas attendre la création de la future Ludo-médiathèque pour ajouter cet élément à l'offre culturelle de la ville. En effet, la mise en place d'une préfiguration conformément aux préconisations du ministère de la culture permet de s'approprier l'outil et de créer les premières synergies entre les offres existantes (événements municipaux, bibliothèque et Micro-folie).

Inaugurée le 20 octobre 2022, la Micro-Folie s'articule autour d'un musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs. Véritable plateforme culturelle de proximité, le projet Micro-Folie est au service des acteurs de terrain pour animer le territoire, réduire les inégalités géographiques et prendre part à un réseau. Riche de plus de 3500 œuvres issues de 7 musées nationaux, la micro-folie met à disposition de tous les publics l'art sous toutes ses formes. En complément du musée numérique, un espace réalité virtuelle est installé avec casques à disposition du public. Ce service est en cours d'expérimentation.

1.3.2. Bâtiments actuels

1.3.2.1. **La bibliothèque**

La bibliothèque est située derrière la Grand'Maison (maison médicale du centre-ville), à proximité de la mairie et des commerces, dans une ancienne école. Un fléchage depuis le centre-ville et une signalétique convenable sur le bâtiment offrent une visibilité correcte aux écomméens. Elle se situe à 5 minutes à pied des groupes scolaires (écoles maternelle et primaire, collège), et à 10 minutes environ de la crèche et de l'accueil de loisirs.

Elle dispose d'un local spécifique, accessible de plain-pied, lumineux, dans un environnement agréable.

En extérieur, un parking partagé avec la maison médicale permet d'offrir aux usagers un certain nombre de places de stationnement.

Un parvis aménagé de deux préaux restaurés permet l'organisation d'événements culturels (concert, lecture, jeux de piste, espace détente aux beaux jours ...).

Le bâtiment d'une surface totale de 148 m² est divisé en 3 salles et 1 bureau. Les 3 salles sont occupées par l'accueil, l'espace adultes et l'espace jeunesse (soit 132 m² ouverts au public) et un bureau de 16 m² est réservé aux deux bibliothécaires.

1.3.2.1.1. Le hall d'accueil

Au centre de la bibliothèque, le hall d'accueil traversant permet d'accéder à la salle « adultes » et à la salle « jeunesse ». Elle est équipée d'un bureau d'accueil et de l'espace BD/mangas avec 3 places assises et une table basse de présentation des ouvrages et de diffusion. On y retrouve aussi le fonds des périodiques ado/adulte.

1.3.2.1.2. L'espace « adultes »

Equipé de 8 places sur table (2) et de rayonnages simples, l'espace adultes se caractérise par une présentation des ouvrages particulièrement dense. On y retrouve ici la fiction et les documentaires.

1.3.2.1.3. L'espace « jeunesse »

Cet espace est aussi modulable que possible : roulettes ajoutées aux rayonnages et aux bacs, pour permettre les accueils de groupes. Certains meubles (doubles bacs destinés à la petite enfance) ont été réalisés par les services municipaux pour adapter la présentation des collections à une petite surface.

15 places assises sont proposées aux jeunes usagers sous forme de banquettes, fauteuils ou chaises. Deux tables complètent cet équipement et sont utilisées pour les accueils de groupes, ou lors d'ateliers créatifs. Le nombre de bacs est assez conséquent. 4 bacs sont destinés aux albums, 2 bacs aux bandes dessinées enfants, 1 bac aux premiers documentaires. Plusieurs caisses en bois ont été rajoutées par manque de place. Des étagères de hauteur différente accueillent les romans et les documentaires.

Le mobilier, peu modulable, date pour une partie de plus de 20 ans. Des tablettes d'exposition complètent les étagères dans les sections adulte et jeunesse.

1.3.2.1.4. Le bureau partagé

Il dispose de deux placards faisant office de « magasin » (documents stockés ou en attente de traitement), où sont aussi rangées certaines fournitures.

On trouve à proximité l'espace pause/sanitaires avec un point d'eau, un frigo et micro-ondes mais pas de table où s'asseoir.

Un escalier menant aux combles sert de local ménage et de stockage fournitures.

1.3.2.2. La micro-folie

La micro-folie est installée dans sa version "préfiguration" dans une salle municipale en centre-ville, à proximité de la mairie et des commerces, accessible de plain-pied. Cette salle est également utilisée pour des réunions, les conseils municipaux etc... Le mobilier, en carton, permet une modularité de ce lieu.

L'équipement informatique de la micro-folie est composé d'un PC fixe avec un vidéo projecteur et un écran de bonne qualité et de 20 tablettes qui peuvent être utilisées « hors site » si besoin.

Une découverte de la réalité virtuelle est proposée via la mise à disposition de trois casques « occulus » avec un accès aux contenus proposés par la Villette dans le cadre des micro-folies.

1.3.3. L'équipe

1.3.3.1. L'équipe de la bibliothèque

Elle est constituée de 2 agents, équivalent 1.8 ETP ventilé ainsi :

- Assistant de conservation du patrimoine responsable de la structure à temps partiel (80%) en poste depuis le 5 janvier 1998
- Adjoint du patrimoine à temps plein en poste depuis le 6 mars 2000

Les 2 agents sont titulaires de formations diplômantes : Licence d'histoire et DUT information-communication spécialité bibliothèque et/ou diplôme d'auxiliaire de bibliothèque. Dans un souci d'évolution professionnelle, les agents ont à cœur de se former et suivent régulièrement des modules de professionnalisation proposés par différents organismes CNFPT, Sarthe lecture...

La bibliothèque fonctionne sans équipe de bénévoles. La moyenne d'âge de l'équipe est de 55 ans, ce qui est assez représentatif de la population communale.

Les missions de chaque agent sont bien identifiées et répondent à leur niveau de qualification.

Certaines tâches sont partagées comme l'accueil du public, le suivi des collections (de l'acquisition du document à sa mise en valeur), l'animation, l'action culturelle... D'autres sont spécifiques à chaque profil.

1.3.3.2. L'équipe de la micro-folie

L'équipe initiale au lancement du dispositif était composée de 2 agents, équivalent 0.6 ETP ventilé ainsi :

- Un chargé de mission (0.4 ETP) titulaire d'une maîtrise d'histoire et critique des arts, d'un master professionnel valorisation du patrimoine culturel
- Un intervenant communal en milieu scolaire (0.2 ETP) adjoint du patrimoine, titulaire d'un baccalauréat professionnel bureautique comptabilité gestion administrative.

À la suite d'une mutation du chargé de mission sur une autre collectivité, un recrutement a été réalisé avec une titulaire d'un diplôme national d'art et un diplôme national supérieur d'expression plastique. L'objectif affiché est de remettre en place cette organisation dans un premier temps, puis de monter en puissance dans le futur projet en développant de façon conséquente la médiation numérique.

Les missions principales consistent à accueillir les publics et notamment les scolaires, rendre l'accès au musée numérique de façon ludique à tout le monde, proposer de la médiation appropriée, développer un réseau, monter des partenariats.

1.3.4. Les horaires

1.3.4.1. *Les horaires de la bibliothèque*

La bibliothèque est ouverte au tout public sur 4 jours, soit 18h30 par semaine du mardi au samedi. Elle est une des rares du secteur à proposer une ouverture le samedi après-midi jusqu'à 17h.

Des créneaux spécifiques sont réservés pour l'accueil des groupes sur un volume de 8h15.

Pendant les grandes vacances d'été, la bibliothèque reste ouverte au tout public sur 3 jours soit 18h par semaine. Il n'y a pas de permanence le samedi.

La bibliothèque est fermée 3 semaines en août et 1 semaine pendant les vacances de Noël.

En moyenne, la bibliothèque est ouverte 185 jours/an et sur un volume horaire de 865 heures.

1.3.4.2. *Les horaires de la micro-folie*

En temps scolaire, la micro-folie est ouverte au tout public le jeudi de 16h à 18h et un samedi par mois de 10h à 18h.

Des créneaux spécifiques sont réservés pour l'accueil des classes le jeudi de 10h à 16h.

Pendant les vacances scolaires, la micro-folie est ouverte au tout-public uniquement le jeudi de 14h à 18h. Le matin est réservé à l'accueil de groupe des ALSH environnants.

Ces horaires d'ouverture sont susceptibles d'être élargis dans le futur équipement.

1.3.5. Acquisitions et collections

Les collections de la bibliothèque sont de deux types : les collections physiques et les collections numériques.

1.3.5.1. *Les collections physiques*

Le budget annuel alloué pour les collections physiques s'élève à 11 800 € soit 2.45 € par habitant. Ce budget est constant depuis de nombreuses années.

Le fonds de la bibliothèque est constitué de : 11 071 documents imprimés en libre accès, de 233 livres-audio, 15 jeux et 1 liseuse.

Budget alloué	Section	Types de documents				Total
5 500 €	Adulte	<i>Romans + gros caractères</i>	<i>Documentaires</i>	<i>BD</i>		
		2 648	1 760	840		5 248
4 300 €		<i>Romans + premières lectures</i>	<i>Documentaires</i>	<i>BD / Mangas</i>	<i>Albums / contes</i>	
	Jeunesse	979	1 283	1 410	1 741	5 798
	Ado	385				
880 €	Périodiques adulte	18 abonnements en cours				
920 €	Périodiques jeunesse et ado	8 abonnements jeunesse, 6 abonnements ado				
200 €	Livres audio					233

Les achats de livres s'effectuent essentiellement auprès de libraires locaux (Ecommoy et Le Mans).

Les collections se répartissent de façon équitable 48% pour les adultes et 52% en jeunesse en cohérence avec notre public.

Afin de maintenir un fonds équilibré et en adéquation avec la charte des collections approuvée par le conseil municipal le 25 juin 2010, un désherbage est réalisé régulièrement.

Le fonds de jeux est actuellement composé d'une quinzaine de jeux.

1.3.5.2. Les collections numériques

Elles se présentent sous la forme de la plateforme Mediabox.

La MediaBox fait partie du projet d'expérimentation des ressources numériques lancé par Sarthe Lecture en partenariat avec 60 bibliothèques du réseau sarthois.

Elle permet aux usagers d'accéder gratuitement et légalement à une offre de musiques, de films, d'auto-formations, de presse et à un espace dédié et sécurisé pour les enfants. Le budget alloué est d'un montant de 960 € par an soit 0.20 € par habitant.

1.3.6. Informatisation et numérique

La bibliothèque est informatisée depuis 1999. En janvier 2014, un nouveau logiciel est installé, Decalog SIGB.

La bibliothèque dispose d'un catalogue en ligne depuis janvier 2013. Un nouveau portail a été installé en novembre 2021. Les usagers peuvent consulter le catalogue, créer leur compte, effectuer des réservations, prendre connaissance des animations, des nouveautés, découvrir des sélections documentaires etc...

Le logiciel utilisé donne pleine satisfaction d'autant que des mises à jour et des évolutions régulières sont réalisées par le prestataire Decalog.

La bibliothèque dispose de 4 postes informatiques : 2 pour le personnel, 1 pour le prêt et 1 pour le public, tous équipés d'un accès internet et accessible gratuitement pour le PC public.

La bibliothèque ne dispose pas d'un wifi gratuit et sécurisé à destination du tout public.

Une tablette et une liseuse complètent notre offre numérique.

La tablette est utilisée pour des animations essentiellement.

La bibliothèque ne possède pas de consoles de jeux, pas de matériel audio-visuel (écrans, casques pour écouter de la musique), pas d'imprimante 3D, pas de casques de réalité virtuelle.

1.3.7. Publics et fréquentation

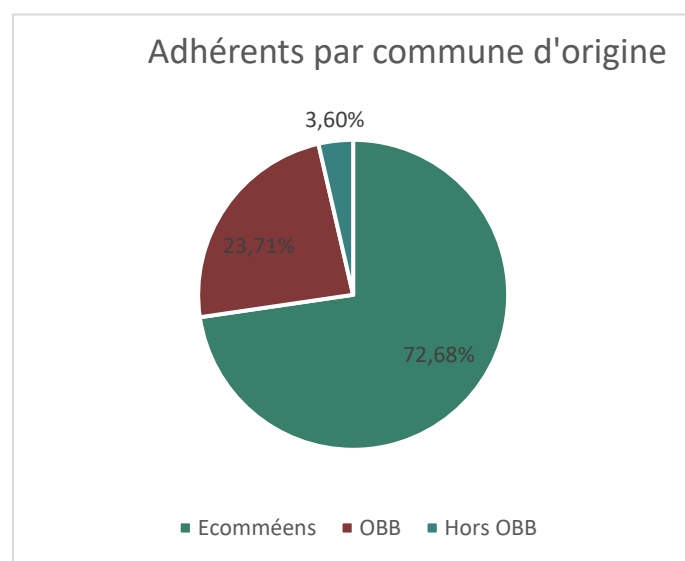
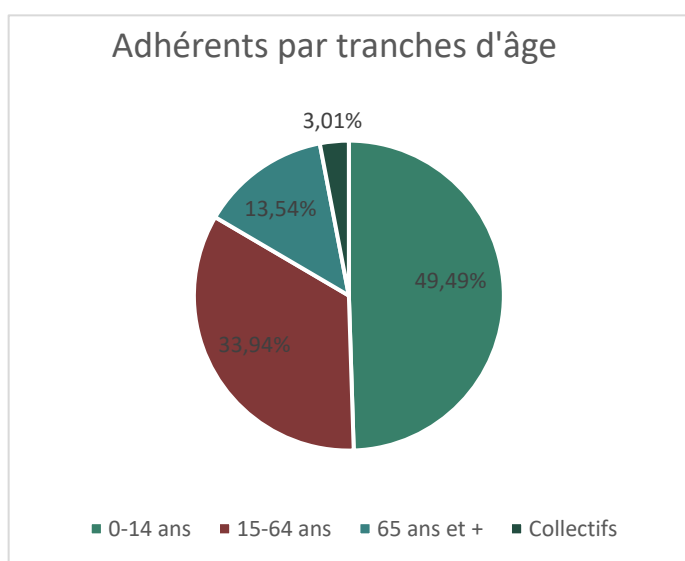
Prise en compte des données statistiques du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1.3.7.1. *Les adhérents*

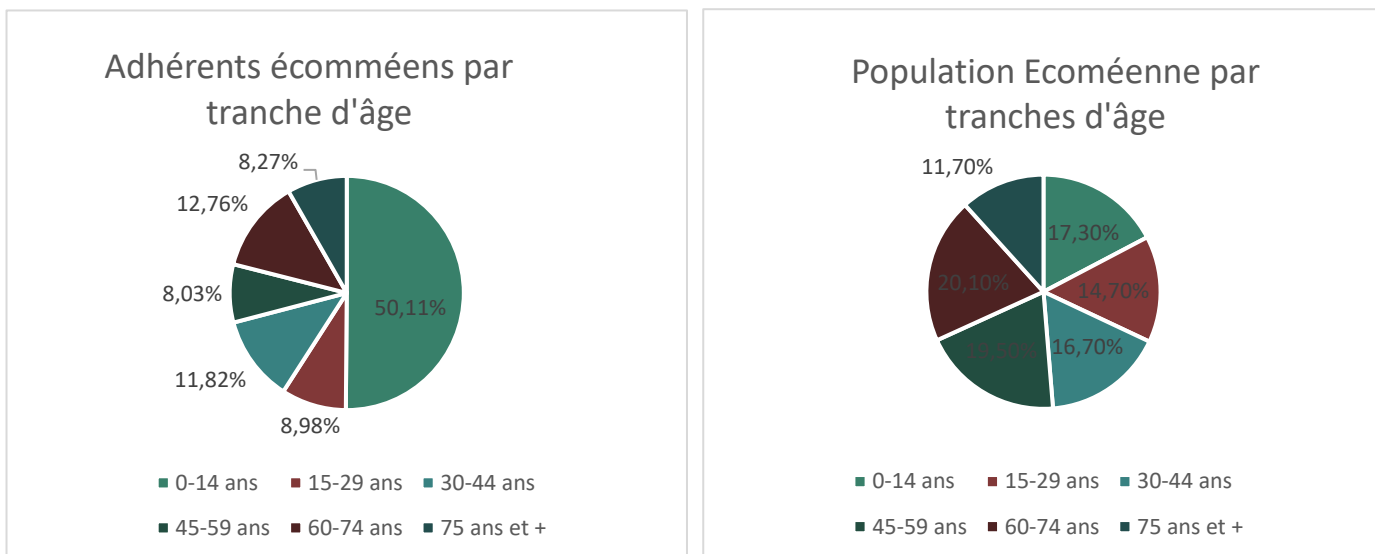
- 600 adhérents : 582 individuels et 18 collectifs (classes, EHPAD, multi accueil, ALSH)
- 138 nouveaux inscrits et 1 collectif

Années	0-14 ans	15-64 ans	+ 65 ans	Collectifs	Total
2022	297	204	81	18	600
2021	275	206	70	17	568
2020	288	189	63	18	558
2019	318	246	74	19	657

La moitié des adhérents a moins de 14 ans



Les Ecomméens représentent 72.68 % des inscrits, cependant seuls 9% de la population d'Ecommoy est inscrite à la bibliothèque.



Au regard des tranches d'âge, on constate un déséquilibre entre le nombre des abonnés et celui de la population communale : les 0-14 ans représentent 17.30 % de la population, mais constituent plus de la moitié du public de la ludo-médiathèque ; à l'inverse, les 15-59 ans (plus de la moitié des habitants, 50.90%) forment moins d'1/3 de cette fréquentation. D'autre part, le public est féminin pour 63 % des inscrits, alors que la répartition de la population communale par sexe est équilibrée. La ludo-médiathèque atteint donc un public essentiellement composé d'enfants et peine à attirer les adolescents et les adultes (le public masculin notamment). Les liens forts entre la bibliothèque et les écoles/multi accueil et dans une moindre mesure le centre de loisirs peuvent en partie expliquer la forte représentation des moins de 14 ans, les adolescents décrochant une fois au collège. En revanche la représentation des + 75 ans est assez bonne, ce qui peut s'expliquer par le partenariat existant avec l'EHPAD depuis 1999 et le portage à domicile.

En 2022, 6 762 personnes ont fréquenté la bibliothèque. Ne sont pas comptabilisés ici les participants aux différentes animations.

1.3.7.2. Les prêts

On recense un volume global de prêts tous supports de 17 488 documents sur l'année 2022.

Les livres pour la jeunesse représentent 66.18% du volume de prêts, les livres pour adultes 33.03% et les livres audio 0.54%.

Le tableau suivant reprend les données sur les deux dernières années :

Année	Documents pour adultes	Documents pour la jeunesse	Livres audio	Total
2022	5 778	11 574	95	17 488
2021	5 135	11 157	126	16 418

1.3.8. Action culturelle (animations et médiations)

1.3.8.1. Des animations régulières

Des partenariats de longue date existent avec les établissements scolaires de la commune (écoles et collège), le multi accueil, l'EHPAD La Providence, les assistantes maternelles (RPE). Dans ce cadre, des rendez-vous réguliers sont programmés :

- Accueil des classes : une fois par période
- Bébé lecteurs : une fois par trimestre
- Club de lecture : une fois toutes les 6 semaines (pour les adultes)
- Portage de documents à la maison de retraite : une fois toutes les 6 semaines
- Racontines pour les 4-8 ans : pendant les petites vacances scolaires

1.3.8.2. Des animations ponctuelles

Des expos, des accueils d'auteurs, des prix littéraires (tous les 2 ans) sont également organisés en partenariat avec les bibliothèques de la communauté de communes Orée Bercé Belinois. Des temps forts sont aussi proposés avec Sarthe Lecture comme la manifestation #Login, ou Le jeu, Les Nuits de la lecture etc... Des actions sont également menées avec la Ruche centre social Laigné-St Gervais autour de la parentalité et la CDC Orée de Bercé Belinois (Service jeunesse, ALSH).

D'autres actions peuvent être organisées avec divers partenaires : Ex Fête de l'éco parc, Vente pour le Téléthon, participation au marché de Noël, programmation avec la commission Culture, programmation avec la micro-folie (renvoi aux pages 10 et 11 pour l'action culturelle globale).

Un spectacle est toujours proposé aux familles en novembre ou décembre.

La bibliothèque dispose d'un budget animation voté en fonction des projets proposés, qui s'élève selon les années entre 2 000 € et 3 500 €.

1.3.9. Moyens et actions de communication

En plus du portail de la bibliothèque, la bibliothèque communique grâce aux réseaux sociaux page Facebook, compte Instagram, newsletter mensuelle, mailings aux usagers, affiches chez les commerçants, flyers distribués dans les écoles, site internet de la commune, bulletin municipal, articles dans la presse locale, interviews sur les ondes radio.

La micro-folie communique également via les réseaux sociaux, compte Instagram et facebook et par les canaux traditionnels.

1.3.10. Les éléments financiers

1.3.10.1. Les dépenses (en 2022)

Les dépenses de fonctionnement propres à la bibliothèque s'élèvent à environ 97 000 €.

Les recettes annuelles moyennes s'élèvent à 2 000 €.

Dépenses de fonctionnement propres à la bibliothèque	
Pour le personnel : salaires et charges	78 834 €
Pour les acquisitions de tous les documents et abonnement	11 800 €
Pour la reliure et l'équipement des documents	680 €
Pour la maintenance informatique	2 084 €
Pour la Mediabox	949 €
Pour l'animation	2 380 €
Pour les frais de réception (liés aux animations)	0 €
Pour l'acquisition de documentation professionnelle	64 €
Total des dépenses	96 791 €

L'ouverture récente de la Micro-folie ne permet pas d'avoir des éléments financiers sur 1 année complète

1.3.10.2. Les tarifs d'inscription (en 2022)

Bibliothèque :

CATEGORIES	TARIFS	
	Ecommoy	Hors commune
0 à 18 ans	Gratuit	
Etudiants, Demandeurs d'emploi, R.S.A; A.S.S; A.A.H	Gratuit	
Adulte	10.40 €	14.60 €
2ème adulte même foyer	5.20 €	10 €
Groupes et associations (classes, assistantes maternelles)	Gratuit	14.60 €

Micro-folie :

Conformément aux directives du ministère de la culture les Micro-folies sont gratuites

Offre culturelle de la commune :

La volonté politique de la commune est d'offrir gratuitement l'accès aux événements culturels organisés

2. Analyse critique

2.1. Les forces

Une fidélité du public et une équipe à l'écoute

La bibliothèque dispose d'une petite équipe en place depuis de nombreuses années qui connaît bien son fonds et ses adhérents. Les bibliothécaires sont formées et professionnelles et savent être réactives aux demandes des usagers.

Cela se traduit par la présence d'un public fidèle, très reconnaissant et enthousiaste.

Une offre documentaire riche

L'attribution d'un budget d'acquisition confortable de 2.50 € par habitant permet l'achat régulier de nouveautés (apprécié par le public) et la constitution de collections assez équilibrées.

Des partenariats déjà existants

Des collaborations de longue date existent avec les écoles, le collège, le multi accueil, la maison de retraite, le centre de loisirs. Animations et prêt de documents sont mis en place de façon régulière.

L'appartenance au réseau Sarthe lecture facilite les actions, les échanges et la mise en place de projets sur la commune et le territoire de l'Orée de Bercé en lien avec les quatre bibliothèques : Marigné-Laillé, Monce en Belin, Laigné Saint Gervais et Teloché. Des temps forts sont programmés lors de la nuit de la lecture, à l'occasion du Prix des lecteurs etc...

2.2. Les faiblesses

Une bibliothèque trop petite et vieillissante

Le bâtiment actuel de 148 m² n'est pas dimensionné pour répondre aux besoins de la population. La superficie est trop restreinte pour permettre la convivialité et pose des problèmes au niveau de l'accueil des publics (pas d'espace suffisant pour la consultation des documents, trois places assises seulement à l'accueil).

C'est un frein pour le développement de l'activité de la bibliothèque, l'accueil des différents publics, la médiation ainsi que la mise en valeur des collections (peu de marge de manœuvre pour présenter de nouveaux documents, étagères trop remplies, mobilier fixe en section adulte difficile à déplacer et vieillissant).

La faiblesse de la programmation culturelle

Malgré un budget animation propre à la bibliothèque, le nombre d'actions reste limité en raison d'une équipe trop restreinte et de locaux inadaptés.

La politique culturelle de la ville a été fortement dynamisée avec la nouvelle équipe municipale (doublement du budget alloué aux manifestations culturelles, mise en place d'une micro-folie). Mais les locaux de la bibliothèque compliquent la mise en place d'une réelle cohérence dans cette politique : Par exemple, la micro-folie, préfigurée dans un local distinct de la bibliothèque ne permet pas la prise en charge de groupe-classe au sein d'une demi-journée culturelle thématique associant une vision omnicanale (livre, œuvres d'art, spectacles, ateliers créatifs).

Des conditions de travail inadaptées

Le travail des agents est rendu compliqué du fait du manque d'espaces techniques, d'espace privatif de travail. La réserve n'est pas adaptée au nombre important des collections ce qui oblige beaucoup de manutention des ouvrages.

En période de forte chaleur estivale, les conditions d'accueil peuvent être assez difficiles parce que le bâtiment n'est pas climatisé. Enfin, le local n'intègre pas de boîte de retour extérieure pour permettre aux usagers de rendre leurs documents 24 heures sur 24. Il n'y a pas de sanitaires pour le public.

2.3. Eléments de comparaison

Critère	Commune	Moyenne Département (*)	Moyenne nationale (*)	Cible à atteindre (d'après Sarthe Lecture)
Personnel Nb ETP	1.8	2	2.36	2 ETP au moins sur la partie bibliothèque
Ressources documentaires	2.3/hab (98% livres)	2.12/hab	2.9/hab	2.9/hab avec diversité des supports
Acquisitions (dépenses)	2.30 €/ hab	2.27 €/hab	2.30 € /hab	3.25 €/ hab
Public (inscrits emprunteurs)	13.1 % (mais seulement 9% écomméens)	15%	17%	17%
Prêts	18 000 (en moyenne)	22 450	NC	NC
Horaires d'ouverture	18h30	18h18	18h30	25h
Locaux	0.03 m ² /hab	0.05m ² /hab	0.07 m ² /hab	0.007 m ² voir 0.10 m ² /hab

(*) : pour bibliothèque même strate 5000 habitants

Au regard de ce comparatif, la bibliothèque d'Ecommoy se situe dans la moyenne des bibliothèques de même strate du département sur seulement 3 critères : le nombre de documents, les dépenses d'acquisition et le nombre d'heures d'ouverture.

Des manques évidents apparaissent en ce qui concerne le nombre d'inscrits, la surface de la structure et dans une moindre mesure le nombre d'emplois.

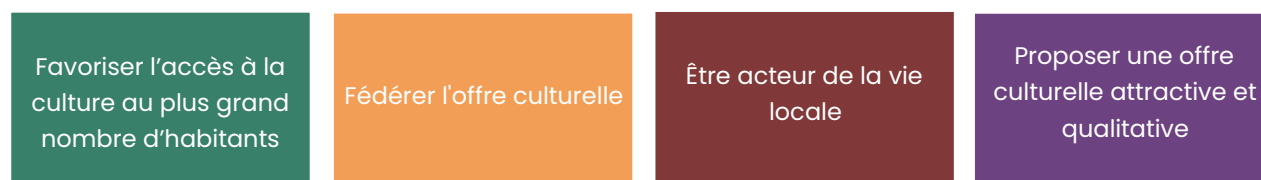
Les préconisations prises en compte sont celles émises par Sarthe Lecture dans son schéma de développement de la lecture publique.

3. La ludo-médiathèque de demain

3.1. La ludo-médiathèque de demain

3.1.1. Les enjeux et les orientations stratégiques

L'état des lieux, le diagnostic, les visites de bibliothèques, le recours à des ateliers participatifs (Biblio remix) au sein de la commune ont fait apparaître 4 enjeux majeurs afin de :



3.1.1.1. Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre d'habitants

Le futur équipement sera situé rue du Général Leclerc, menant à la gare. Il devra être vecteur de lien social, ouvert à tous, et sera donc conçu comme un lieu intergénérationnel. 3 grandes orientations sont identifiées afin de permettre à chacun de trouver sa place au sein de la ludo-médiathèque : lecteurs et non lecteurs de tous âges, tout en visant un nombre total d'inscrits actifs de 1000 soit environ 20 % de la population communale.

Il s'agira de :

- Maintenir et fidéliser la fréquentation des plus jeunes
- Atteindre de nouveaux publics (adolescents, adultes, publics empêchés), en s'efforçant de faire une place à chacun
- Développer des liens intergénérationnels, en favorisant les moments de rencontre et d'échange

3.1.1.2. Fédérer l'offre culturelle

La création d'un lieu dédié à la culture sous toutes ses formes est le meilleur moyen de fédérer les actions qui actuellement sont menées en parallèle même si des passerelles existent déjà.

La ludo-médiathèque sera donc le centre névralgique de la politique culturelle de la ville ce qui se traduira par

- Un programme culturel unique réunissant les activités de l'actuelle bibliothèque, de la micro-folie et des actions culturelles municipales afin d'optimiser la qualité et la variété de l'offre et créer une réelle offre multi-support ;
- Une équipe unifiée en étroite collaboration avec l'élu-e à la culture afin de coordonner les actions réalisées
- Une dynamique de par la taille de l'équipe et la pluridisciplinarité

3.1.1.3. Être acteur de la vie locale

La ludo-médiathèque sera pleinement intégrée à la vie locale et sera un espace central privilégié pour accueillir tous les publics. Elle s'attachera à :

- maintenir les partenariats actuels (écoles, centre de loisirs)
- en créer de nouveaux avec des associations et structures locales ;

L'objectif est de rassembler l'ensemble des acteurs de la culture autour de la future ludo-médiathèque et ainsi de créer une réelle dynamique utilisant le potentiel de ce nouvel outil pour une programmation protéiforme et transgénérationnelle.

3.1.1.4. Proposer une offre culturelle attractive et qualitative

Lieu de culture, la ludo-médiathèque devra proposer une offre attractive, renouvelée et constamment mise en valeur, cherchant à :

- Proposer une offre variée de supports, en particulier des jeux
- Développer une offre numérique calibrée au site, en utilisant les outils numériques déjà sur place
- Offrir une programmation culturelle variée, avec un agenda combinant des animations propres au site et des projets partagés dans la programmation du territoire

3.1.2. Les objectifs opérationnels

A partir des orientations recensées ci-dessus, les thématiques suivantes font l'objet de précisions, chiffrées quand cela est possible.

- Etendre les horaires et l'accueil des publics
- Augmenter les effectifs du service culturel
- Maintenir des tarifs attractifs
- Les objectifs opérationnels spécifiques à chaque mission :
 - Etoffer les collections documentaires
 - Constituer des collections ludiques
 - Tirer pleinement partie de la micro-folie
- Utiliser le numérique à l'appui des activités culturelles
- Enrichir l'offre culturelle

3.1.2.1. Etendre les horaires et l'accueil des publics

Afin de s'adapter aux besoins de la population et de garantir un accès plus large, les créneaux d'ouverture de la ludo-médiathèque seront étendus pour atteindre 25 heures par semaine.

Une première réflexion sur le sujet met en évidence une volonté de proposer des horaires permettant notamment de toucher les actifs après leur journée de travail.

Les périodes de fermeture au public (notamment le jeudi) pourront être consacrées à l'accueil de groupes, aux séances bébés lecteurs et autres projets pour un volume horaire estimé à environ 8 heures hebdomadaires, afin de conserver également des temps de travail interne.

Le lundi, une ouverture en après-midi offrira la possibilité de recevoir les usagers qui ne peuvent pas se libérer le samedi du fait de leur activité.

Une ouverture, un soir en semaine jusqu'à 19h30 donnera la possibilité aux lycéens de travailler à la ludo-médiathèque. L'élargissement des horaires d'ouverture offrira la possibilité au plus grand nombre de fréquenter cet établissement.

Les horaires d'ouverture seront évolutifs en fonction des attentes des publics, et différenciés en période de vacances scolaires.

3.1.2.2. Augmenter les effectifs du service culturel

Pour répondre aux besoins d'une population grandissante et en attente de nouveaux services, il est nécessaire d'accroître le nombre de salariés dédiés à la structure. La ludo-médiathèque fonctionnera avec l'équivalent de 5 ETP qualifiés (contre 2.4 [1.8 + 0.6] aujourd'hui).

Le ou la responsable de la structure aura un profil bibliothécaire pour favoriser le lien avec la lecture publique dans chaque activité proposée.

Bibliothèque, micro-folie et ludothèque devront fonctionner en synergie et en complémentarité. Pour cela, l'ensemble des personnels de la ludo-médiathèque composera une équipe unique avec un développement fort et progressif de la polyvalence selon un organigramme précis. Des professionnels seront recrutés en amont de l'ouverture sur des profils de bibliothécaire et de ludothécaire. Chaque agent (bibliothécaire, ludothécaire, animateur de la micro-folie) sera en capacité d'assumer les missions de base des autres fonctions (accueil et assistance du public, prêt/retour de livre ou de jeux, démarrage de la micro-folie en mode auditeur libre...) tout en étant référent sur un domaine. (Voir organigramme fonctionnel en annexe)

Des bénévoles volontaires pourront participer à l'animation du lieu. Ils signeront tous une charte d'engagement qui permet de définir le rôle de chacun.

La participation des bénévoles concernera prioritairement les actions suivantes :

- Suggestions d'acquisitions ;
- Soutien à l'action culturelle (permanence, accueil du public, aide à la mise en place d'expos, proposition d'actions par ex.)

3.1.2.3. Maintenir des tarifs attractifs

Instaurer la gratuité de l'inscription en bibliothèque, c'est offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, à la culture, à l'éducation et l'information tout en mettant fin à des démarches contraignantes au moment de l'inscription. C'est pourquoi, dans le contexte actuel assez prégnant, le sujet sera débattu et voté en conseil municipal.

Il est néanmoins acté que pour veiller à rendre la ludo-médiathèque accessible à tous, la gratuité pour les enfants et les demandeurs d'emploi sera maintenue.

Conformément aux directives du ministère de la culture, la Micro-folie sera gratuite.

Pour l'utilisation de la Fab Lab, les consommables seront facturés et/ou une cotisation sera discutée avec par exemple des abonnements spécifiques (entrepreneurs...).

De plus, pour compenser l'investissement des bénévoles, la gratuité sera offerte à ces derniers à partir du moment où ils respectent la charte signée.

3.1.2.4. Les objectifs spécifiques

3.1.2.4.1. Etoffer les collections documentaires

À la suite d'une analyse du fonds, la charte documentaire validée par le conseil municipal en 2010 sera revue pour répondre au mieux aux exigences du projet.

Pour tenir compte du bassin de population estimé à 7000 habitants et des préconisations de Sarthe Lecture de 2.2 documents par habitant, le fonds de la ludo-médiathèque devra atteindre 15 400 documents à terme.

Compte tenu de l'évolution de la démographie sur la commune, il sera pertinent de rééquilibrer les collections pour tendre vers les ratios recommandés 40% jeunesse / 60% adulte, soit en volumes 6 160 en section jeunesse et 6 924 en section adultes. Les coefficients à appliquer seront donc x 1.75 pour le fonds adultes et x 1.15 pour le fonds jeunesse.

La répartition 1/3 documentaire et 2/3 fiction est respectée à Ecommoy en ce qui concerne le fonds adulte. En revanche un effort devra être fourni pour atteindre ces recommandations pour le fonds jeunesse. En effet à ce jour la part de documentaires est de 23.89% en jeunesse.

Citation :

« Le jeu sera partout, et partout on sera dans le jeu »

L'organisation traditionnelle des sections adulte et jeunesse offre peu de passerelles entre les générations, ni entre les niveaux de lecture, de sorte qu'il est difficile d'amener une évolution des comportements de lecture. C'est pourquoi, un décloisonnement des collections permettant les échanges entre les différents espaces de la bibliothèque et les usagers sera mis en place. Celui-ci portera sur les ouvrages documentaires (adultes et jeunesse au-delà de 8 ans) permettant ainsi un enrichissement mutuel.

L'aménagement intérieur devra privilégier à la fois l'implantation des rayonnages en alcôves et la mise en valeur des collections par pôles thématiques. Cette valorisation des collections passera par le développement de zones de « marketplaces ». Placées près de l'entrée, l'utilisateur pourra y trouver des collections populaires et des nouveautés présentées principalement de face..

La ludo-médiathèque devra maintenir à la fois le renouvellement des collections à 7.5% par an et un désherbage annuel afin d'actualiser les collections, évaluer la cohérence des fonds et leur pérennité, aérer les rayonnages. Un récolement et un désherbage devront être effectués avant l'ouverture de la nouvelle structure.

Les propositions d'achats seront faites par l'équipe de la ludo-médiathèque lors de comité de lecture périodique.

L'offre de périodiques sera maintenue à minima à l'offre actuelle afin de proposer une trentaine d'abonnements, 15 pour les adultes, 8 pour les enfants et 6 pour les adolescents. Le pluralisme des titres proposés cherchera à attirer un nouveau public (adolescent, adulte et masculin).

Enfin, les collections seront enrichies par l'offre numérique proposée par le Département sur la plateforme numérique Mediabox (livres, musique, cinéma, presse...).

L'offre musicale sera essentiellement caractérisée par la mise à disposition d'un fonds mixant des ouvrages, quelques CD et vinyles empruntés à Sarthe Lecture. Le prêt de partitions pourra être envisagé en partenariat avec l'Ecole de musique communautaire.

Le fonds accessibilité aura une place à part dans la ludo-médiathèque. Il sera constitué des livres en gros caractères, des livres audios, du fonds « dys », de lecteurs Daisy pour mal voyants, de règles, de loupes.

3.1.2.4.2. L'espace ludique

Un axe fort du projet sera de développer la culture du jeu pour tous.

- Favoriser et promouvoir le jeu libre et (re)donner le goût du jeu, le plaisir de jouer

- Faire reconnaître le jeu comme un média culturel
- Permettre à chacun, quel que soit son âge, de jouer et de (re)découvrir un patrimoine ludique
- Diversifier, enrichir, participer à l'animation du territoire et de la structure
- Créer et tisser des liens entre les personnes, entre les familles et au sein de la même famille.
- Favoriser les rencontres entre les habitants du territoire issus de classes sociales, de communes, de cultures, de générations différentes.
- Favoriser les relations entre les adultes, entre les enfants et entre adultes et enfants.

Pour ce faire, différents espaces de jeux seront proposés.

A destination des tout petits, le jeu dans la partie bibliothèque : Les jeux seront une activité physiquement proche du livre. Seront ici privilégiés :

- les jeux d'éveil sensoriel (sonore, visuel, tactile) : tapis d'éveil, toupie, instrument de musique, tableau sonore, jouet en tissu...
- les jeux de motricité : jeu à tirer, jeu à pousser...
- les jeux de manipulation : boîtes à formes, hochet, boulier...

Pour les plus grands, La ludothèque : Elle proposera trois espaces assez vastes dans lesquels prendront place :

- les premiers jeux
- les jeux de mise en scène et de construction
- les espaces de jeux symboliques

Des salles modulables permettront d'ouvrir des lieux pour jouer sur place.

Un espace conséquent sera destiné à l'emprunt des jeux de tous styles et tous âges (jeux de plateau, de règles, puzzles...) Une médiation permanente sera assurée par du personnel qualifié.

Des soirées jeux intergénérationnelles seront organisées une fois par mois au sein de l'établissement.

Au-delà des usages faisant passerelles avec l'Enseignement, l'usage croissant du jeu pour transmettre un savoir constitue un domaine susceptible d'intéresser directement les bibliothèques. La « ludification » de la société constitue une opportunité formidable pour une ludo-médiathèque rurale/périurbaine comme Ecommoy.

Pour les personnes les plus dépendantes, la ludo-médiathèque pratiquera les prêts « à domicile » de jeux comme elle le fait déjà pour les livres.

Les jeux vidéo : Une présence ponctuelle mais reconnue pour élargir les publics touchés par la Ludo-médiathèque.

Les arguments pour donner une place résiduelle au jeu vidéo sont quasi identiques pour faire une place réduite aux écoutes musicales (forte évolution des pratiques, problèmes importants de droits d'auteurs et coût des systèmes).

En revanche, le *retro gaming* qui consiste à jouer à des jeux vidéo anciens sera développé. Il concerne les jeux sortis sur les consoles de jeu, les micro-ordinateurs, les bornes d'arcades ou les jeux dits « électroniques ». Il faudra veiller cependant à prendre en considération l'impact que cela pourra avoir sur les coûts des matériels, l'aménagement, les réseaux etc...

3.1.2.4.3. La Micro-folie

La Micro-Folie formera le volet numérique de la ludo-médiathèque.

L'objectif est double :

- **Permettre l'extension de l'offre culturelle proposée** en la complétant avec des mises en perspectives historiques, artistiques et scientifiques des activités développées dans le cadre des missions de médiathèque ou de ludothèque : projections de collections ciblées des œuvres des musées nationaux sur les thèmes ciblés. Par exemple, on peut imaginer dans le cadre d'un club de lecture sur la musique, des projections de tableaux sélectionnés sur ce thème ainsi que des extraits de concerts ou dans le cadre d'une activité basée sur le fantastique, l'impression de figurines de personnages imaginaires.
- **Générer de nouvelles offres** qui seront relayées dans les autres missions comme par exemple, la mise en place par le conseiller numérique du département d'initiation à la programmation de robots qui pourraient être relayés par des mises en avant de ce thème dans la littérature

3 modules de la micro-folie seront au service de ces objectifs :

Le musée numérique : Le musée numérique permet de découvrir, à côté de chez soi, les trésors des plus grandes institutions internationales et des institutions partenaires. Numérisées en très haute définition, les œuvres de cette galerie éclectiques émerveillent, surprennent et interpellent.

La réalité virtuelle : C'est le volet immersif de la Micro-folie, elle permet grâce à des contenus spécifiquement développés d'accéder à la culture d'une façon novatrice.

Le Fab Lab : Equipé d'outils à commande numérique (scanner et imprimante 3D, mini robots), c'est un espace où l'on peut réaliser des projets variés : réparer, personnaliser ou transformer des objets (projet numérique, objet décoratif ou de remplacement, outil innovant...), mais aussi découvrir des machines en s'appuyant sur les ressources disponibles.

A terme, d'autres outils seront envisagés pour compléter l'offre : découpeuse laser, découpeuse vinyle, etc) et d'outils de fabrication plus traditionnels (machines à coudre, scie à chantourner, etc)

La quantité et la diversité des compétences nécessaires au bon fonctionnement de ce type de structure n'étant pas compatible avec le dimensionnement de l'équipe municipale, la commune s'appuiera sur le conseiller numérique du département et suscitera un projet de création d'association pour épauler l'équipe de la ludo-médiathèque.

3.1.2.5. *L'informatique, le numérique,*

La projection suivante est valable à l'instant T et pourra être amenée à changer selon les évolutions technologiques.

L'équipement informatique nécessaire au fonctionnement sera constitué de :

Services internes :

- 6 postes de travail : chacun des 5 agents devra avoir un poste de travail complet et 1 poste complémentaire devra permettre d'accueillir un stagiaire. Ces postes seront basés sur des configurations comprenant 1 PC portable, 1 station d'accueil (écran, clavier, souris, douchette codes-barres)
- 1 copieur couleur et 1 imprimante

Accueil :

- 1 poste accueil permettant la consultation des collections et les prêts/retours (station d'accueil avec écran, souris, clavier, douchette codes-barres)
- 1 écran géant de diffusion des informations culturelles (animations, coups de cœur...)
- 1 écran de relais des activités de la micro-folie
- 1 automate de prêt/retour

Médiathèque :

- 1 poste fixe en libre-service (catalogue en ligne)
- 1 écran de projection permettant de diffuser des images à partir du portable / tablette de l'agent lors de médiation
- 2 lecteurs Daisy (lecture pour non-voyants)
- 2 postes fixes avec casques pour écoute de musique

Ludothèque :

- 1 poste fixe en libre-service (catalogue en ligne)
- 1 écran de projection permettant de diffuser des images à partir du portable / tablette de l'agent lors de médiation
- 1 télévision, 1 console, des manettes et accessoires pour les jeux vidéo ?

Micro-folie (musée numérique)

- 1 serveur de diffusion des collections de La Villette
- 20 tablettes publics
- 1 tablette pour le médiateur
- 1 vidéoprojecteur haute définition & 1 système de sonorisation

Micro-folie (réalité virtuelle)

- 3 à 6 casques Oculus

Micro-folie (Fab Lab)

- 1 PC fixe de pilotage des appareils de la Fab Lab
- 2 imprimantes 3D
- 1 scanner 3D
- 1 ensemble d'outils numériques de type « Makey Makey »
- 1 studio web-radio

Global à l'ensemble du bâtiment :

- 1 point d'accès wifi avec 2 sous-réseaux (1 mairie et 1 public gratuit).

3.1.2.6. L'action culturelle

La municipalité souhaite faire de cette ludo-médiathèque un lieu de rencontre, permettant les échanges avec l'ensemble de la population. Pour réussir cette démarche, la ludo-médiathèque sera conçue comme un « 3^{ème} lieu » et pourra accueillir une diversité d'animations, réalisée aussi bien par l'équipe en place que par les usagers, sur un mode participatif. La ludo-médiathèque s'appuiera sur ses ressources documentaires, ses équipements, son principe d'aménagement, pour organiser des activités culturelles à destination de tous les publics.

Voir en annexe le tableau des cas d'usage

3.1.2.6.1. Les projets d'action culturelle propres à la ludo-médiathèque

Le futur responsable mettra en place un calendrier annuel de projets et d'actions culturelles à partir des suggestions des bénévoles et des publics, tout en respectant un budget et des orientations définies par la commission culture communale. Agents et bénévoles assureront la médiation auprès des usagers.

De nombreux rendez-vous sont déjà en place à destination des plus jeunes, tels que des séances de bébés-lecteurs, des heures du conte... Ils seront poursuivis et développés. Des animations plus spécifiques seront à développer auprès de publics ciblés. A titre d'exemples :

- **Pour les adolescents** : prix littéraires, soirées débat, club lecture, accueil d'auteurs de romans ado pour offrir une ouverture culturelle à ces publics, interactions avec l'espace jeunes ; mise à disposition de jeux, animations numériques, atelier web radio avec les services enfance et jeunesse de la communauté de communes, le centre social la Ruche par exemple.
- **Pour le public adulte** : animations spécifiques (quizz musical, présentation nouveautés, coups de cœur organisés par l'équipe de la bibliothèque) expositions, apéro-lectures, conférences, prix littéraires, club de lecture, accueil d'auteurs
- **Pour les personnes âgées** : lectures, rencontres thématiques en lien avec les collections, ateliers informatiques et numériques avec le conseiller numérique...
- **Pour tous les publics**, des soirées jeux seront organisées de façon régulière (1 fois par mois) en partenariat avec la ludothèque ambulante et les collections ludiques de la ludo-médiathèque.

Des actions « hors les murs » seront organisées en partenariat avec les associations communales, les commerçants de type braderie de livres, bibliothèque de rue. Des moments de lecture partagée en plein air ou à la piscine prendront place en été. Véritable outil de promotion de la bibliothèque, mais également de la lecture, les actions « hors les murs » ont pour rôle de rendre la bibliothèque plus visible au sein de la cité et à déplacer le livre auprès des publics potentiels afin de les attirer au sein de la bibliothèque.

Un effort important sera porté sur la **mise en valeur de la musique vivante**. L'accueil d'artistes locaux sera régulier à raison d'1 événement tous les 2 mois. Une place conséquente sera offerte à la pratique amateur avec mise à disposition du modularium.

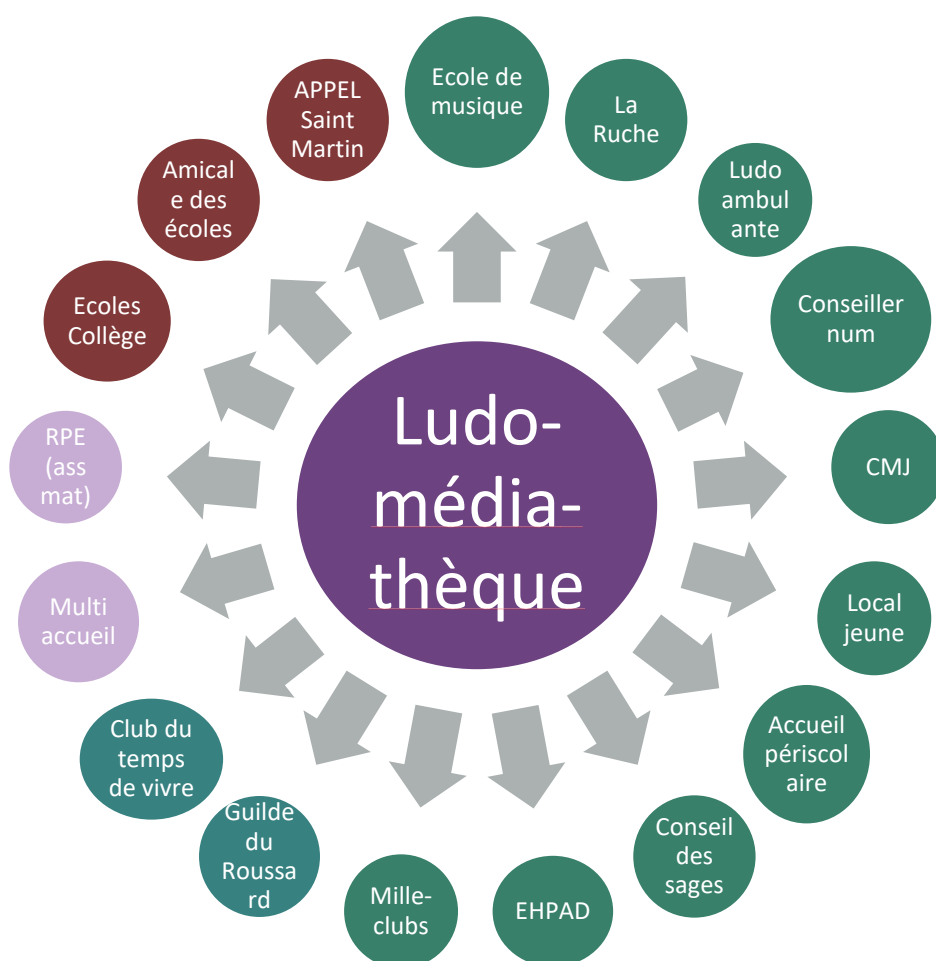
La bibliothèque développera son savoir-faire dans le domaine du conte, en résonance avec les activités associatives accompagnées par la ludothèque prenant pour décor le fantastique

D'autres suggestions permettront de toucher un public plus large et de favoriser des rencontres intergénérationnelles et tout public (animations en lien avec les manifestations nationales comme la Nuit de la lecture, le Printemps des poètes, Partir en livre, la Semaine bleue, balades contées...). Ces actions seront organisées avec différents partenaires associatifs comme La Ruche Centre social, Anim'Ecommoy, le Mille-Club, la Chorale etc... sous la responsabilité de l'équipe de la ludo-médiathèque.

Différents ateliers pourront être mis en place à la ludo-médiathèque du type partage de savoir. Le dispositif *Cartes blanches* déjà existant sera développé. D'autres pistes pourront être explorées comme l'initiation aux langues étrangères et/ou l'aide aux devoirs en appui avec des bénévoles, des associations comme le club du temps de vivre et l'équipe de la ludo-médiathèque.

3.1.2.6.2. Le développement de partenariats

Pour faire de cette ludo-médiathèque un lieu de vie incontournable sur la commune, les partenariats actuels seront confortés et de nouveaux seront établis avec différents acteurs locaux au profit de la culture et du renforcement du lien social :



- Les partenariats avec les écoles seront maintenus, à raison d'1 visite à la ludo-médiathèque par classe par période, avec au programme visites découvertes, séances de lecture... les accueils seront proposés aux écoles sur des plages horaires d'1 heure par séance sur et hors créneaux d'ouverture au public, soit un total annuel d'environ 50 heures.

- L'accueil des assistant(e)s maternel(le)s sera proposé sur une fréquence mensuelle en partenariat avec le Relais Petite Enfance de la CDC. La coopération avec le multi accueil sera maintenue à raison d'1 visite mensuelle. Les médias livre et jeu seront complémentaires.
- Les partenariats avec l'accueil de loisirs sans hébergement, le local-jeunes seront revus et consolidés afin de mettre en place un programme régulier d'échanges et d'événements culturels, notamment durant les vacances scolaires.
- Les partenariats existants de longue date avec l'EHPAD la Providence seront confortés, à raison d'1 visite par mois à la ludo-médiathèque. Le portage à domicile sera maintenu et encouragé en direction des personnes âgées résidentes à l'EHPAD et/ou isolées sur la commune.
- Des partenariats ponctuels avec La Ruche centre social, l'Ecole de musique intercommunale seront encouragés, autour notamment de l'action sur la parentalité.

3.1.3. Le bâtiment

3.1.3.1. *Le projet*

Ce projet de ludo-médiathèque s'est précisé avec l'opportunité de racheter un grand terrain en centre-bourg : parcelle abritant un centre d'aide sociale à l'enfance de la Ville de Paris. La ville d'Ecommoy a commandé en 2019 une étude de faisabilité auprès du cabinet D2X, qui a confirmé la possibilité de mener une opération de réhabilitation / destruction / construction pour accueillir la bibliothèque et de nouveaux services.

Accompagnées par Sarthe Lecture, les bibliothécaires ont été entendues dans le cadre de cette étude et les besoins ont été dimensionnés pour une médiathèque, une ludothèque, un tiers-lieu et un modularium.

3.1.3.2. *La localisation*

Le lieu retenu pour cet ensemble se situe rue du Général Leclerc. Le site est en zone UA du PLUi de la communauté de communes de l'Orée de Bercé – Béloinois. La zone UA correspond à une zone urbanisée couvrant les structures historiques des bourgs (cœur de bourg), caractérisées par une mixité fonctionnelle mêlant habitat, équipements, commerces, services et activités compatibles avec l'habitat.

Situé au cœur du bourg, cet emplacement stratégique offrira à la ludo-médiathèque une importante visibilité. Elle sera facilement repérable et accessible.

Le terrain, d'une surface d'environ 5 400m², permettra l'installation de la ludo-médiathèque et proposera un espace extérieur de détente, un théâtre de verdure ainsi que quelques places de stationnement.

3.1.3.3. *L'intention architecturale*

4 axes devront guider le projet architectural de la ludo-médiathèque, dans une optique de cohabitation des publics et de leurs différents usages.

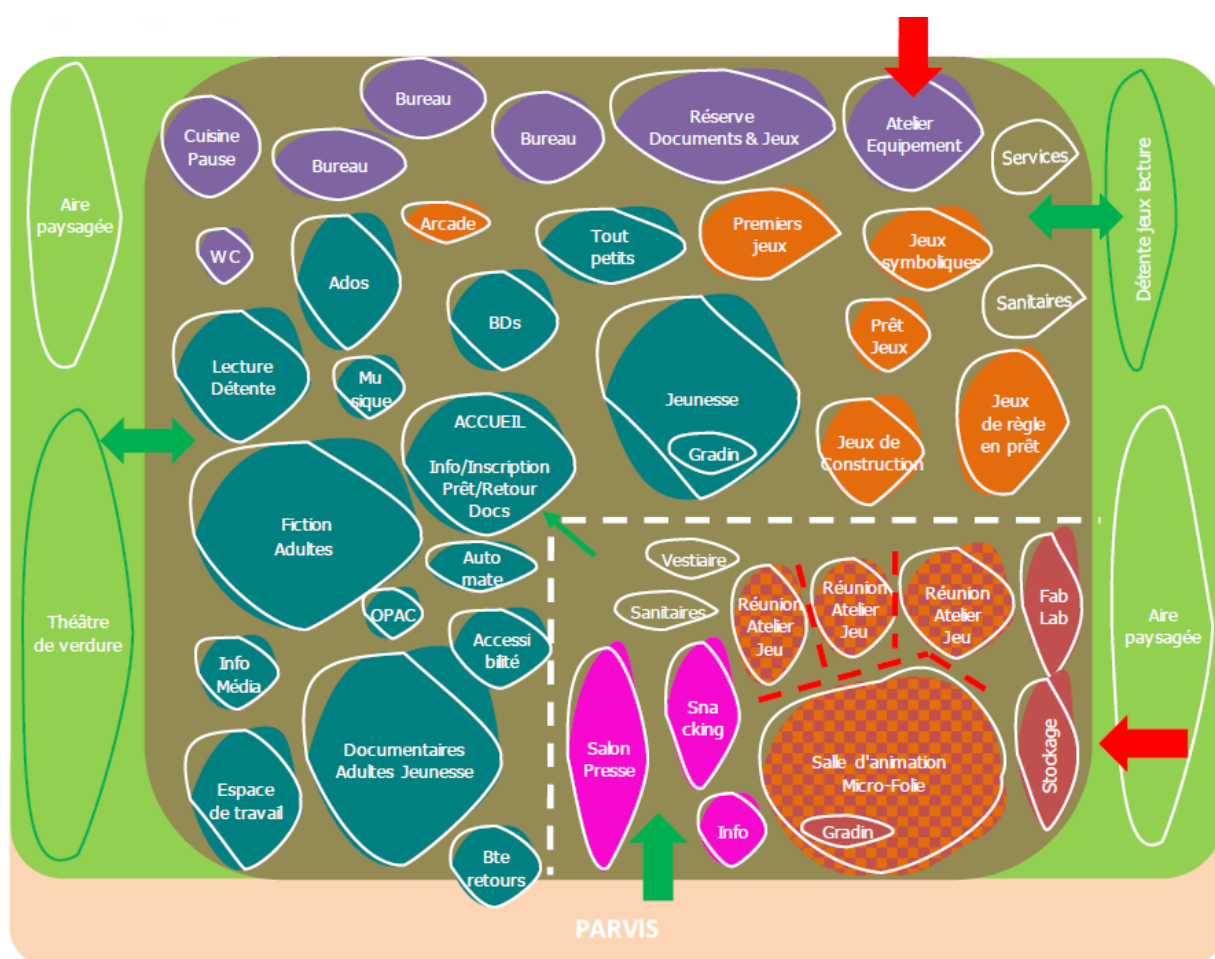
La convivialité : L'utilisateur devra se sentir « comme à la maison » dans un espace chaleureux, propice à la détente et à l'étude. La ludo-médiathèque sera donc d'abord un lieu d'accueil du public, d'échange et de partenariat avec le monde associatif, culturel, social et éducatif. Au-delà du prêt de livres et de ses autres fonctions documentaires, elle sera un lieu d'expositions et d'animations (débat, spectacles, projections...) et favorisera les projets participatifs. L'équipement sera pensé comme un lieu accueillant et confortable ; son aménagement prendra en compte la diversité des publics (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.) ; les espaces permettront des usages divers : consultation individuelle (documents, internet...), organisation d'animations (spectacles, conférences, expositions...), lieu de travail, partage des savoirs et mise en œuvre de projets conçus avec le public.

La fonctionnalité : L'aménagement devra permettre la poly-fonctionnalité avec des espaces modulables facilement et rapidement pour l'organisation de l'action culturelle avec un espace dédié aux animations (le modularium). La totalité du mobilier sera conçu sur roulettes (rayonnages, bacs à livres et meubles à périodiques). Une attention particulière sera donnée à la signalétique des espaces. Une circulation fluide permettant un accès aisé aux collections et une bonne visibilité de l'ensemble est primordiale.

L'accessibilité : Les impératifs d'accessibilité ERP feront l'objet d'une attention toute particulière, ainsi que la prise en compte des handicaps visuel et auditif, qu'il s'agisse de l'espace intérieur comme du mobilier (qualité de l'acoustique, clarté des volumes intérieurs, ouvertures aisées, espaces larges de circulation intérieure, assises confortables et ergonomiques, signalétique multisensorielle, bandes de guidage au sol, espaces différenciés notamment au sol par des revêtements de nature différente, hauteur des rayonnages, etc.). L'accès à la ludo-médiathèque se matérialisera par une signalétique extérieure beaucoup plus développée qu'actuellement sur la commune avec des panneaux directionnels en nombre suffisant et une enseigne visible. Les chemins d'accès à la ludo-médiathèque seront sécurisés.

La visibilité : Le projet architectural devra prendre en compte l'histoire du site et de la commune. Le bâtiment devra être identifiable par tous et interpeller par son côté graphique. Ses façades, et tout particulièrement son entrée principale, seront donc particulièrement mises en valeur et dessinées de manière à souligner la vocation publique de l'édifice. Une attention toute particulière sera portée à une signalétique claire et en nombre suffisant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il devra répondre aux exigences HQE afin de minimiser son empreinte écologique. Une attention particulière sera portée sur le choix des matériaux et les nuisances sonores.

3.1.3.4. Le schéma fonctionnel



- | | | | |
|--|---------------------------------|--|---|
| | Accès publics | | UF 1 Accueil, pause, convivialité |
| | Accès public sur extérieur clos | | UF 2 Espace documentaire |
| | Accès services | | UF 3 Espace ludique |
| | Cloison amovible | | UF 4 Modularium |
| | Fermeture partielle | | UF 3/4 Modularium / Jeu sur place, ateliers, réunions, rencontres |
| | Aire extérieure clôturée | | UF 5 Services internes |
- OPAC : Poste de consultation du catalogue de la bibliothèque en ligne

3.1.3.5. *Les espaces souhaités*

L'organisation spatiale propre à la ludo-médiathèque répondra aux nécessités suivantes (étant précisé que potentiellement, tous les espaces seront adaptables).

L'espace sera aménagé en plus d'un espace extérieur avec stationnement, aire d'animation et parvis avec boîte de retour :

- **Un vaste hall d'accueil central et convivial** distribuant les espaces où l'on trouvera un poste d'accueil / info, un salon presse et un espace snacking, des écrans d'information, un présentoir annonçant les actualités de la ludo-médiathèque, des sanitaires, des casiers sécurisés (rangements pour associations) et vestiaires (stockage des poussettes). Il est dédié à la convivialité, à la lecture et aux pauses détente, avec possibilité de rafraichissements et boissons chaudes.
- **Un grand espace non cloisonné de consultation des collections et d'univers de jeux** pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Une partie spécifique accueillera les collections dédiées aux adolescents avec de petits coins lecture confortables.

Un espace Arcade pour le "retro gaming" sera ouvert à tous les publics.

La présentation des documentaires sera commune aux différentes tranches d'âge à partir de 8 ans. Des espaces pour adultes accueilleront la fiction et le fonds accessibilité. On veillera à créer un espace tout-petits mêlant livres et jeux.

Des espaces de travail distinct, un peu à l'écart dans l'espace global pour des questions d'acoustique, permettront les travaux en petits groupes ou individuels, avec un mobilier adapté. Des postes informatiques destinés au public seront installés pour la consultation. Deux postes de travail et d'info médiation seront installés à la fois dans l'espace jeunesse et dans l'espace adulte. Un petit fonds audiovisuel musique sera également prévu.

L'espace jeunesse devra pouvoir accueillir des groupes réunis pour des séances de lecture type accueil de classes. Un gradinage adapté sera installé. L'ensemble sera modulable de manière à accueillir les heures du conte, des expositions et toute autre animation, y compris à destination des adolescents et des adultes, avec possibilité de faire le noir selon les besoins.

Les collections documentaires jeunesse et tout petits devront ouvrir sur les différents espaces de jeu sur place (premiers jeux, mise en scène construction, jeux symboliques), pour que les enfants passent du livre au jouet en évoluant dans un même univers.

On trouvera également un poste de travail info médiation, la banque de prêt pour le fonds jeux destiné au prêt (jeux de règles, de plateaux, puzzles), un espace de réserve et de stockage, des sanitaires publics. Une liaison directe sera obligatoire aux salles du modularium pour certains jeux sur place.

- **Des espaces modularium**, volet numérique de la ludo-médiathèque, comprenant micro-folie, salles d'atelier et de réunion. Accessibles en dehors des heures d'ouverture, ces espaces conçus avec des cloisons amovibles et un gradin rétractable seront destinés aux rencontres, conférences, projections, expositions et spectacle vivant de petites formes. Ces dernières prendront systématiquement appui sur les collections (papier et numériques) de la ludo-médiathèque. Des ateliers d'éducation artistique et culturelle

seront proposés dans cet espace. Le modularium pourra accueillir une jauge de 40 à 80 places (selon configuration). Une salle Fab Lab sera prévue dans le prolongement de la médiation numérique et de la micro-folie. On y trouvera aussi des salles de réunions s'ouvrant sur la ludothèque. Des liaisons directes obligatoires seront prévues avec les univers jeux et la micro-folie. Une zone de stockage sera ajoutée.

- **Des services internes** constitués d'un bureau pour le responsable, de bureau partagé pour la ludo-médiathèque, un bureau partagé ludothèque micro-folie, des ateliers pour la réception, l'équipement des documents, la préparation des animations, une réserve, des espaces cuisine et pause pour le personnel et des sanitaires. Si la réserve peut être un espace borgne, l'atelier devra quant à lui bénéficier d'un éclairage suffisant pour un travail minutieux.

4. Budgets prévisionnels en investissement et en fonctionnement

4.1. Investissement

4.1.1. Les travaux

Le budget total des travaux estimé par le cabinet de conseil Crescendo Conseil est de 3 445 000€ HT de construction soit le tableau suivant pour l'ensemble des coûts liés à la construction :

Poste budgétaire	Montant
Travaux	3 445 000 €
Prestations intellectuelles	816 251 €
Frais divers	712 252 €
Total	4 973 503 €

4.1.2. Les équipements

Aux travaux de constructions s'ajoutent les frais d'équipement :

Poste budgétaire	Montant
Mobilier et petit matériel dont étagères, bureaux, assises, ... (200 € / m² de SDO)	(SDO : 1300 m ² * 200€/ m ²) = 260 000 €
Automate de prêts	15 000 €
Numérique (6 postes agent + 3 stations d'accueil + 4 écrans + 2 lecteurs Daisy + 1 borne d'arcade + 4 postes libre-service + équipement Fab Lab)	40 000 €
Initialisation collection Ludothèque	20 000 €
Total	335 000 €

4.2. Fonctionnement

Les frais de fonctionnement du nouvel équipement ont été calculés sur la base des frais actuels de la bibliothèque et de la micro-folie sur lesquels des hypothèses d'évolution ont été appliquées :

Compte (niv 3)	Bibliothèque + Micro-folie		Ludo médiathèque	Commentaires
	2023-BS	2022-Réel	Projection	
60 ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	21 707,00 €	16 387,95 €	37 268,00 €	
6065 Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	14 740,00 €	11 515,47 €	20 000,00 €	Budget 2023 + 5250 (0,75 €/h * 7000 h pour les jeux)
6061 Fournitures non stockables	4 200,00 €	3 374,92 €	5 000,00 €	Passage en géothermie générant une économie sur le coût au m²
6064 Fournitures administratives	1 200,00 €	743,78 €	3 000,00 €	Budget 2023 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6062 Fournitures non stockées	1 067,00 €	127,46 €	4 268,00 €	Budget 2023 * 4 (Augmentation des conférences)
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00 €	626,32 €	5 000,00 €	Budget 2023 * 10 (Ajustements suite à ouverture)
61 SERVICES EXTÉRIEURS	11 300,00 €	2 541,74 €	12 563,10 €	
6156 Maintenance	6 100,00 €	2 411,43 €	6 100,00 €	budget 2023 car Bâtiment neuf
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers	5 000,00 €		5 000,00 €	budget 2023 car Bâtiment neuf
6182 Documentation générale et technique	200,00 €	64,00 €	800,00 €	Budget 2023 * 4 (Augmentation des abonnements)
6162 Assurance obligatoire dommage-construction	0,00 €	66,31 €	663,10 €	Réel 2022 * 10 (augmentation superficie)
62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	4 852,00 €	4 595,12 €	18 398,00 €	
6228 Divers	3 287,00 €	1 598,00 €	13 148,00 €	Budget 2023 * 4 (Augmentation des conférences)
6262 Frais de télécommunications	1 500,00 €	860,12 €	3 750,00 €	Budget 2023 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6218 Autre personnel extérieur		780,00 €		Non repris (dépense ponctuelle)
6236 Catalogues et imprimés et publications	0,00 €	747,52 €	1 500,00 €	Programmes culturels de la LudoMédiathèque
6283 Frais de nettoyage des locaux	0,00 €	349,04 €	2 500,00 €	Nettoyage des vitres (superficie *8)

6287 Remboursements de frais	0,00 €	260,44 €		Non repris (dépense ponctuelle)
6251 Voyages, déplacements et missions	65,00 €			Non repris (dépense ponctuelle)
63 IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	Non détaillé	1 442,63 €	3 606,58 €	
6336 Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		1 030,44 €	2 576,10 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.		257,64 €	644,10 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		154,55 €	386,38 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
64 CHARGES DE PERSONNEL	Non détaillé	86 177,66 €	215 444,15 €	
6411 Personnel titulaire		59 358,99 €	148 397,48 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6453 Cotisations aux caisses de retraite		16 079,99 €	40 199,98 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		8 139,81 €	20 349,53 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6413 Personnel non titulaire		809,54 €	2 023,85 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6455 Cotisations pour assurance du personnel		658,65 €	1 646,63 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6474 Versements aux œuvres sociales		456,82 €	1 142,05 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6478 Autres charges sociales diverses		405,24 €	1 013,10 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6475 Médecine du travail, pharmacie		235,84 €	589,60 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		32,78 €	81,95 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €	1 014,00 €	2 535,00 €	
6588 Autres charges diverses de gestion courante	1 000,00 €	956,40 €	2 391,00 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
6518 Autres (primes, dots...)		57,60 €	144,00 €	Réel 2022 * 2,5 (passage de l'effectif de 2,4 ETP à au moins 5 ETP)
Total	38 859,00 €	112 159,10 €	292 314,83 €	

5. Les annexes

5.1. Ressources humaines

Si le dénominateur commun à chacun des membres de l'équipe de la Ludo-médiathèque est l'accueil du public, les compétences mobilisées sont différentes et se complètent.

C'est le rassemblement de ces compétences dans un même service qui permet une offre riche et variée : connaissances littéraires, connaissances des jeux, compétence en animations, connaissances liées aux nouvelles technologies et capacité à les transmettre, ingénierie de projets culturels, connaissances musicales, cinématographiques...

L'idée générale est qu'il n'y a pas de cloisonnement ni dans les services, ni dans les publics, ni dans l'équipe.

Cela nécessite :

- d'être polyvalent : dans une équipe aussi réduite et avec autant de tâches, tout le monde doit être capable de tout faire ou presque.
- de savoir travailler en équipe, la communication est très importante, elle doit être rapide et efficace. Les agendas professionnels sont consultables par tous.
- d'être créatif
- d'être curieux.

Cela étant, chacun apporte ses idées et son énergie. En ce sens, tous les profils peuvent être intéressants.

Un planning mensuel est affiché dans le bureau pour que chacun prenne connaissance de l'actualité générale de la structure.

Il est attendu des agents que chacun soutienne les autres membres de l'équipe.

Chacun est référent d'un des éléments qui composent la médiathèque. Il est garant du bon fonctionnement de son domaine et sollicite ses collègues pour la réalisation des tâches qui lui incombent.

Organigramme

Responsable Direction de la lecture publique : assure le pilotage général de l'établissement et la structuration du réseau, encadre l'équipe et définit la ligne de programmation, gère la communication (réseaux sociaux, site internet...)

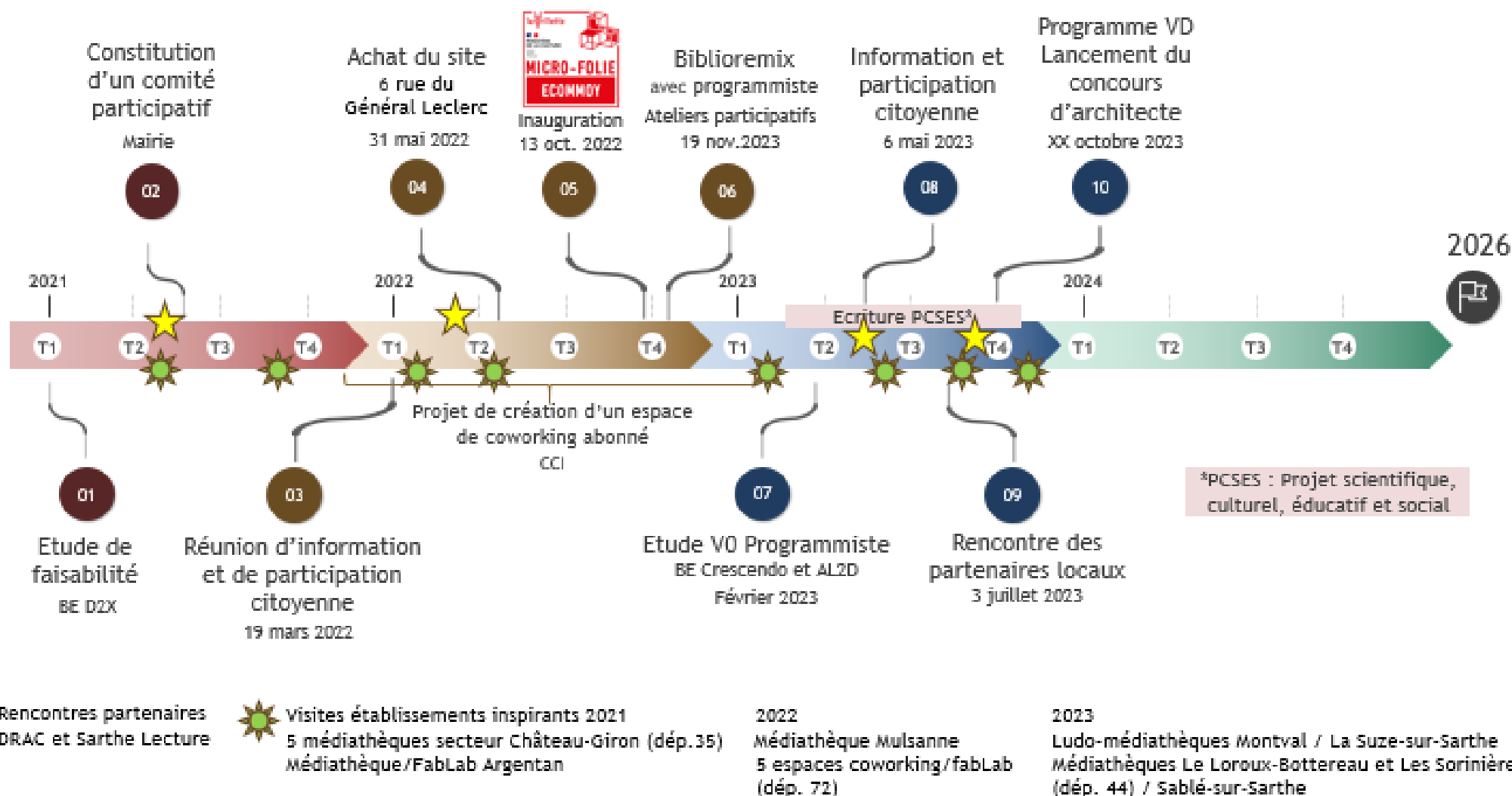
Equipe de la Ludo-médiathèque :

L'équipe est polyvalente, chacun sera amené à assurer l'accueil du public, les opérations de rangement et de mise en valeur des collections, l'accueil de groupes, l'animation de la structure et la participation à l'action culturelle.

- 3 bibliothécaires dont le responsable : ils assurent l'animation de rendez-vous littéraires, contes, etc..., gèrent le circuit du document et mettent en œuvre la politique documentaire globale de l'étape d'acquisition des documents à la mise en rayon en passant par la médiation. Chacun est référent dans un domaine (Jeunesse, ado, adulte, publics empêchés, etc... A définir ensemble selon ses appétences et compétences.
- 1 ludothécaire : il a en charge les acquisitions, le traitement et la valorisation des jeux.
- 1 animateur micro-folie : il assure l'organisation et l'animation de la micro-folie, du fab lab , diverses formations et ateliers. Il participe également la maintenance de 1er niveau du parc informatique et participe à l'administration du site Internet.

Pour accompagner les agents dans leurs pratiques au quotidien et dans l'évolution du métier, les formations sont indispensables. Elles pourront être réalisées en interne. De même chacun est encouragé à assurer une veille sur les pratiques et l'actualité des bibliothèques en lisant la presse, les réseaux sociaux, des ouvrages spécialisés. Ces découvertes auront vocation à être partagées en équipe.

5.2. Frise chronologie du projet et de sa concertation



5.3. Tableau des cas d'usage

Group	Cas d'usage	Caractéristique	Fréquence	Périodicité	Durée présence participant	Nb heures/an	Accueil	Médiathèque	Ludothèque	Fab Lab	Modularium salle 1	Modularium salle 2	Modularium salle 3	Modularium salle 4	Modularium Grande salle	Commentaires	Fonds à mettre en avant
Scolaires																	
	Accueil classe maternelle			1 / semaine	02:00:00	72:00:00	x			x	x					1 fois par classe et par période	albums jeunesse/ jeux
	Accueil classe primaire			2 / semaine	02:00:00	144:00:00	x					x	x			1 fois par classe et par période	albums, romans, doc, périodiques jeunesse
	Accueil classe collège			1 / mois	02:00:00	24:00:00	x			x	x					A terme, on peut espérer plus mais pas d'existant à ce jour	romans ados, doc, périodiques
Microfolie																	
	Accueil classe maternelle	Regroupé		1 / semaine	02:00:00	72:00:00				x	x				x	1 fois par classe et par période	
	Accueil classe primaire	Regroupé		2 / semaine	02:00:00	144:00:00						x	x		x	1 fois par classe et par période	
	Accueil classe collège	Regroupé		1 / mois	02:00:00	24:00:00				x	x				x	A terme, on peut espérer plus mais pas d'existant à ce jour	
	Accueil groupe ALSH/local jeunes	Regroupé		1 / mois	02:00:00	24:00:00				x	x	x			x		
	Accueil EHPAD	Nouveau		1 / mois	02:00:00	24:00:00									x		
Animations																	
	Bébés lecteurs familles			1 / mois	01:00:00	12:00:00	x									espace petite enfance	albums jeunesse, jeux
	BB lecteurs avec le multi accueil			1 / mois	01:00:00	12:00:00	x									espace petite enfance + hors les murs au sein du multi	albums jeunesse, jeux
	BB lecteurs ass mat (partenariat avec RPE)	amplifié		4 / an	01:00:00	4:00:00	x									espace petite enfance	albums jeunesse, jeux
	Pôtes Racontines des vacances	Amplifié		4 / an	01:00:00	4:00:00	x									espace jeunesse ou extérieur, petites vacances scolaires	albums jeunesse, contes
	Heure du conte pour les 4-8 ans	Amplifié		4 / an	01:00:00	4:00:00	x									espace jeunesse ou extérieur	Contes
	Club lecture ado	Nouveau		3 / an	02:00:00	6:00:00	x	x								espace ado ou hall selon jour choisi	romans ados
	Animation numérique ado, club web radio	Nouveau		4 / an	02:00:00	8:00:00	x				x					espace travail ou salle modu	documentaires
	accueils d'auteurs	Amplifié		2 / an	03:00:00	6:00:00	x	x							x	selon le nombre de participants, lieu à adapter	ouvrages de l'auteur
	Club lecture adultes et/ou présentation coups de cœur nouveautés	Amplifié		6 / an	02:00:00	12:00:00	x	x									
	Printemps des poètes			1 / an	03:00:00	3:00:00	x			x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	Poésie
	Ateliers d'écriture	Amplifié		2 / an	03:00:00	6:00:00	x	x			x						Selon thème atelier
	Soirées jeux intergénérationnelles	Nouveau		1 / mois	03:00:00	36:00:00			x		x	x	x	x	x		
	Escape game	Amplifié		1 / an	03:00:00	3:00:00	x	x	x								
	Ateliers numériques conseiller numérique	amplifié		1 / mois	02:00:00	24:00:00				x	x	x				Selon le type d'ateliers, en Fab Lab ou dans salle 20/40 m²	
	Permanences numériques conseiller numérique	Amplifié		1 / mois	02:00:00	24:00:00	x									dans espace de travail	
	Cinéma	Regroupé		2 / mois	03:00:00	72:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	
	Conférences médiasthétiques	Amplifié		1 / mois	03:00:00	36:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	documentaires en lien avec le thème
	Quiz musical blind test	Amplifié		2 / an	02:00:00	4:00:00	x	x								esprit convivialité, en fin d'après-midi début de soirée style apéro, grignotage en partenariat avec local jeune ou autres assos	fonds musique
	Conférences associations	Regroupé		1 / mois	03:00:00	36:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	Selon conférence
	Répétitions musique vivante	Nouveau		1 / mois	03:00:00	36:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	fonds musique
	Spectacles musique vivante	Nouveau		1 / mois	03:00:00	36:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	fonds musique
	Concerts école de musique/auditions	Regroupé		4 / an		0:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	fonds musique
	Répétitions Théâtre amateur	Nouveau		6 / an	03:00:00	18:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	
	Spectacles Théâtre amateur	Nouveau		2 / an	03:00:00	6:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	Selon spectacle
	Conférence numériques	Nouveau		2 / an	03:00:00	6:00:00				x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale	documentaires
	Repair Café	Nouveau		1 / mois	08:00:00	96:00:00				x							
	Ateliers cadeaux de Noël personnalisés	Nouveau		10 / an	04:00:00	40:00:00				x						Ateliers spécifiques Fab Lab les semaines précédant Noël	documentaires travaux manuels
	Fête de la science	Nouveau		1 / an	08:00:00	8:00:00	x	x	x	x	x	x	x	x	x		documentaires
Expositions																	
	Vernissage expositions	Regroupé		3 / an	03:00:00	9:00:00			x	x	x	x	x	x	x	Modularium en capacité maximale pour discours	Selon exposition
	Expositions mairie (nb jours)	Regroupé		60 / an	03:00:00	300:00:00	x	x	x		x	x	x	x	x		Selon exposition
	Concours photos (nb jours)	Regroupé		30 / an	03:00:00	150:00:00	x	x	x		x	x	x	x	x		documentaires
	Expositions temporaires Sarthe Lecture (nb jours)	Amplifié		120 / an	03:00:00	600:00:00	x	x									Selon exposition
Associations																	
	Salon du jeu															Reste à la salle polyvalente ?	
	Gulide du roussard	Regroupé		1 / semaine	04:00:00	144:00:00				x	x	x	x				
	Prêt ponctuel de salles pour AG ou réunions	Nouveau		1 / mois	02:00:00	24:00:00				x	x	x					
	Théâtre amateur (1000 clubs)	Regroupé		1 / semaine	02:00:00	72:00:00									x		documentaires en lien avec le spectacle
	Centre social la ruche : conférences / ateliers divers	Amplifié		6 / an	02:00:00	12:00:00	x			x	x	x	x	x	x		documentaires en lien avec le thème

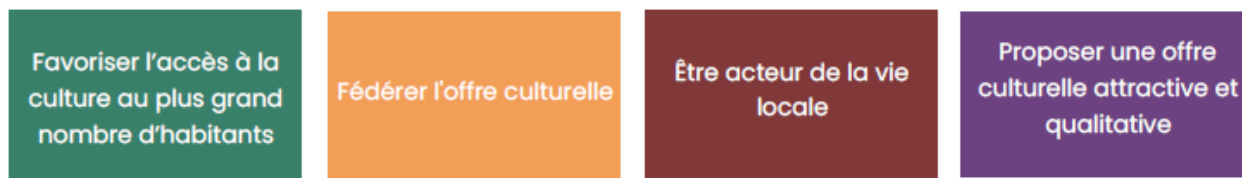
Tableau des surfaces (2/2)

Group	Cas d'usage	Changement	Fréquence	Périodicité	Durée présence participant	Nb heures/an	Accueil	Médiathèque	Ludothèque	Fab Lab	Modularium salle 1	Modularium salle 2	Modularium salle 3	Modularium Grande salle	Commentaires	Fonds à mettre en avant
Esprit Tiers lieu mode participatif																
	Initiation langues étrangères	Nouveau	1 / mois	02:00:00	12:00:00	x	x			x					bénévoles ? Ou asso différentes salles selon les projets	fonds langues étrangères, plateforme mediabox
	Partage de savoirs	Nouveau	6 / an	02:00:00	12:00:00	x	x			x						documentaires en lien avec le thème
	Aide aux devoirs	Nouveau	1 / semaine	01:00:00	36:00:00			x			x				bénévoles, à l'occasion des révisions pour examens DNB ou de façon plus régulière pour les élèves de primaire	ressources numériques mediabox
Ouverture au public en période scolaire																
	Lecteur de presse	Nouveau	4 / semaine	02:00:00	288:00:00		x									
	Lecture sur place	Nouveau	4 / semaine	02:00:00	288:00:00			x								
	Élève étudiant sur place	Nouveau	4 / semaine	02:00:00	288:00:00							x	x			
	Enfant venant jouer avec leurs parents	Nouveau	4 / semaine	02:00:00	288:00:00				x		x	x				
	Visite Micro-fole	Regroupé	4 / semaine	02:00:00	288:00:00									x		
Mercredi																
	Lecteur de presse	Nouveau	1 / semaine	08:00:00	288:00:00		x									
	Lecture sur place	Nouveau	1 / semaine	08:00:00	288:00:00			x								
	Élève étudiant sur place	Nouveau	1 / semaine	08:00:00	288:00:00							x	x		répartition théorique 2 salles élèves, 2 salles jeu famille	
	Enfant venant jouer avec leurs parents	Nouveau	1 / semaine	08:00:00	288:00:00				x		x	x			répartition théorique 2 salles élèves, 2 salles jeu famille	
	Visite Micro-fole	Regroupé	1 / semaine	08:00:00	288:00:00									x		
	Atelier initiation Fab Lab	Nouveau	1 / semaine	04:00:00	144:00:00					x						
Vacances scolaires																
	Lecteur de presse	Nouveau	80 / an	08:00:00	640:00:00		x									
	Lecture sur place	Nouveau	80 / an	08:00:00	640:00:00			x								
	Élève étudiant sur place	Nouveau	80 / an	08:00:00	640:00:00							x	x		répartition théorique 2 salles élèves, 2 salles jeu famille	
	Enfant venant jouer avec leurs parents	Nouveau	80 / an	08:00:00	640:00:00				x		x	x			répartition théorique 2 salles élèves, 2 salles jeu famille	
	Visite Micro-fole	Regroupé	80 / an	08:00:00	640:00:00									x		
Samedi																
	Lecteur de presse	Nouveau	52 / an	08:00:00	416:00:00		x									
	Lecture sur place	Nouveau	52 / an	08:00:00	416:00:00			x								
	Élève étudiant sur place	Nouveau	52 / an	08:00:00	416:00:00							x	x		répartition théorique 2 salles élèves, 2 salles jeu famille	
	Enfant venant jouer avec leurs parents	Nouveau	52 / an	08:00:00	416:00:00				x		x	x			répartition théorique 2 salles élèves, 2 salles jeu famille	
	Visite Micro-fole	Regroupé	52 / an	08:00:00	416:00:00									x		documentaires, ressources mediabox
	Atelier initiation Fab Lab	Nouveau	1 / semaine	04:00:00	144:00:00					x						

6. Note complémentaire, suite aux évolutions du projet

6.1. Une direction unique de l'équipement

La ludo-médiathèque sera placée sous une direction unique, garantissant une cohérence d'ensemble en accord avec le projet d'établissement. Conformément aux enjeux définis dans le PCSES, le projet s'articulera autour de ces 4 orientations établies comme suit :



La direction assurera la gestion et la coordination des fonctions complémentaires suivantes:

- Médiation autour du livre, pour favoriser la lecture et l'accès au savoir.
- Médiation numérique, pour accompagner les usagers dans l'usage des outils et technologies.
- Médiation culturelle et ludique, afin de dynamiser l'offre et l'expérience des publics.
- Animation culturelle, incluant l'organisation d'événements, d'ateliers et de rencontres.
- Gestion des espaces et accueil des scolaires, notamment à travers la gestion des réservations de salles et la mise en place d'activités dédiées.

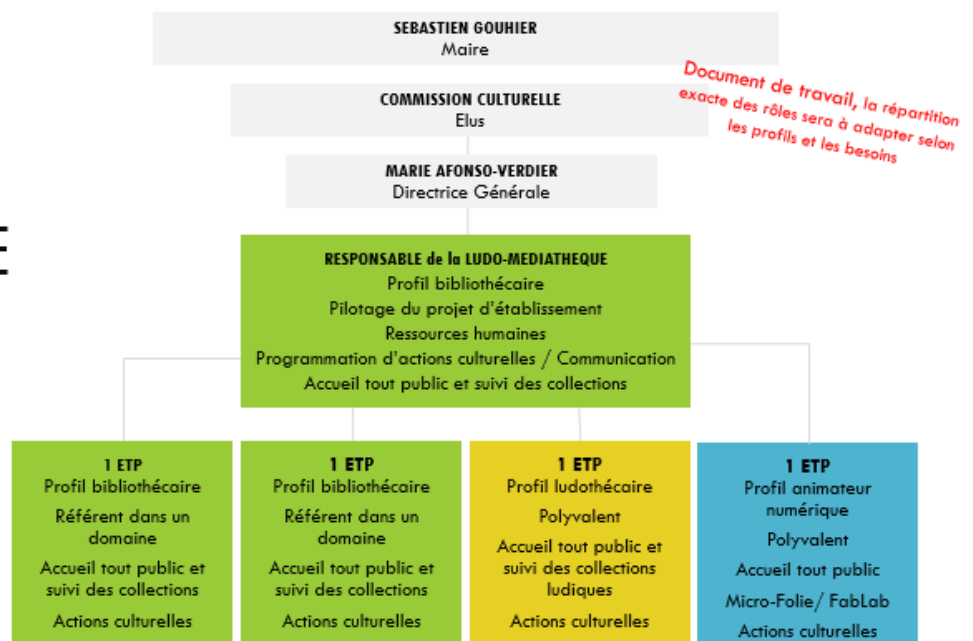
6.1.1. Un organigramme fédérateur et polyvalent

Afin de répondre aux attentes d'un bassin de population estimé à 7 000 habitants (incluant Ecommoy et, en partie, ses communes voisines) et face à la demande croissante de nouveaux services, il est essentiel de renforcer l'équipe en augmentant le nombre de salariés dédiés à la structure. La ludo-médiathèque fonctionnera avec l'équivalent de 5 ETP, soit 5 ou 6 agent.e.s (contre 2,4 aujourd'hui : 1,8 pour la bibliothèque, 0,6 pour la Micro-Folie).

Le ou la responsable de la structure aura un profil bibliothécaire pour favoriser le lien avec la lecture publique dans chaque activité proposée.

ORGANIGRAMME LUDO-MEDIATHEQUE

CHAQUE AGENT EST RÉFÉRENT DANS UN
DOMAINE : JEUNESSE, ADO, ADULTE,
PUBLICS EMPÊCHÉS, ETC...



6.1.2. Une animation culturelle centralisée

A ce jour, la bibliothèque, la Micro-Folie et la commission culture d'Ecommoy ont des animations distinctes avec des budgets différents, une communication par site et une programmation propre.

Avec la ludo-médiathèque, ces trois services ont vocation à être réunis, pour gagner en cohérence, en visibilité, en synergie et en complémentarité.

Le modularium, conçu en priorité pour répondre aux besoins de la lecture publique et au projet d'établissement de la médiathèque, offrira un espace modulable adapté aux actions de médiation, aux rencontres avec les auteurs, aux ateliers et aux animations culturelles. Avec une jauge intermédiaire de 80 personnes, il permettra d'accueillir un public varié dans des conditions optimales pour la promotion du livre, de la lecture et du numérique. Les autres équipements municipaux et intercommunaux (salles polyvalente Les Quatre vents, le Val Rhonne et l'école de musique) continueront de recevoir une programmation spécifique et de grande capacité, complémentaire à l'offre portée par la médiathèque.

6.2. Une extension des horaires d'ouverture : +45%

6.2.1. Entrée libre : 26h et accueil de groupe : 8h

Afin d'élargir l'accès au public, les horaires d'ouverture de la médiathèque seront étendus à **26 heures par semaine**, contre 18h30 actuellement à la bibliothèque et, de 2h à 10h30 hebdomadaire, selon les périodes à la Micro-Folie.

La Ludo-médiathèque conservera les journées des mardis, mercredis et samedis, puis le vendredi après-midi. L'extension portera sur une ouverture le lundi après-midi et une soirée en semaine jusqu'à 19h30.

Des événements auront lieu, jusqu'à 22h, au moins de façon régulière : concerts, soirées jeux, conférence, essentiellement dans la partie modularium.

Les horaires d'ouverture seront évolutifs en fonction des attentes des publics, et différenciés en période de vacances scolaires.

Les périodes de fermeture au public (notamment le jeudi) pourront être consacrées à l'accueil de groupes, aux séances bébés lecteurs et autres projets pour un volume horaire estimé à environ 8 heures hebdomadaires, afin de conserver également des temps de travail interne.

6.2.2. Quels seront les services ouverts au public

Services en accès libre :

1. La consultation de la presse et des livres,
2. La pratique des jeux, des jouets et des outils numériques (au cœur des espaces documentaires, ludiques et modularium),
3. La visite d'exposition et du musée numérique,
4. L'emprunt des livres et des jeux,
5. La détente dans l'espace intérieur « snacking » et dans les deux espaces extérieurs « détente lecture » et « théâtre de verdure/jeux en famille ».

Selon la programmation et sur inscription :

- Les spectacles, ateliers, conférences...

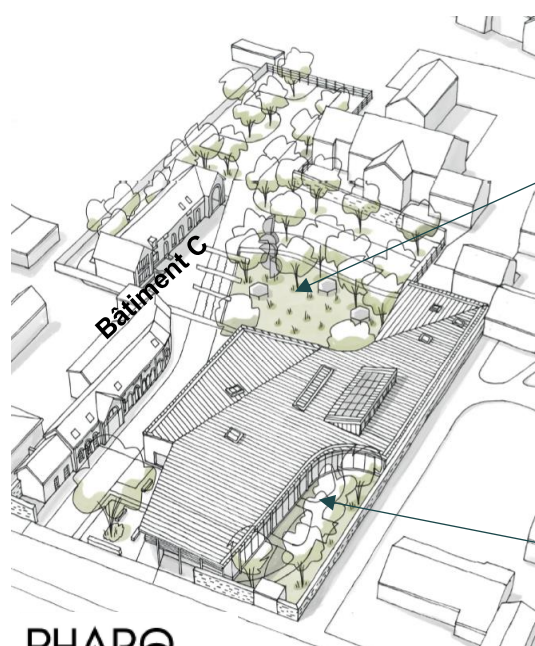
Spécifiquement pour le Fablab qui, compte tenu de la complexité et de l'usage spécifique des outils, nécessite la présence d'un animateur/médiateur :

- Une permanence hebdomadaire (6h),
- Le reste du temps, sur réservation.

En dehors des horaires d'ouvertures et des événements culturels, uniquement au sein des espaces qui peuvent être isolés des parties documentaires et ludiques :

- L'accès au modularium, notamment dans sa configuration « petites salles », sera autorisée, sous conditions, pour les associations d'Ecommoy, ainsi que l'espace extérieur « théâtre de verdure/jeux en famille »
- L'accès au Fablab pourra être permis, si le projet d'association autour de la fabrication numérique abouti, via une convention d'utilisation.

6.3. Des espaces verts dédiés à la lecture



PHAROS
architectes et urbanistes OUEST

Théâtre de verdure/ Jeux-Famille

Situé à l'arrière de la médiathèque, ce vaste espace vert, bordé d'arbres, offre un cadre ombragé idéal pour la pratique de jeux. Équipé de tables en bois, il est directement relié aux salles de jeux.

Le théâtre de verdure sera tourné vers le pignon du bâtiment pour permettre la projection de films. Une petite scène en bois au centre du théâtre recevra des petites représentations (spectacles ou lectures en plein air).

Cet espace est fermé par une clôture en bois légère. Le long de la voie d'accès, un grand portail coulissant permettra d'ouvrir le jardin sur le parvis du bâtiment C pour des événements ponctuellement.

Le Jardin de lecture

Ce patio, à l'écart de la rue, est un lieu propice à la détente et la lecture. On y accède uniquement par l'intérieur de la médiathèque. Sur le parvis, un portail permet aux services techniques de venir entretenir l'espace.

Cet espace est en lien étroit avec la salle de consultation. Un cheminement en stabilisé permet de traverser le jardin et relie les différentes entrées dans la médiathèque.

Des massifs permettent de mettre en valeur le mur d'enceinte en pierre et dessinent de petites alcôves dans lesquelles sont installés des fauteuils et des chaises longues en bois. Des arbres existants et plantés apportent de l'ombrage et de l'intimité à ce patio.